

L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION

La Tunisie est souvent comptée au nombre des pays « sous-développés ». Ce classement est équivoque. Le sous-développement peut en effet être compris de plusieurs façons, ou, si l'on préfère, revêtir diverses formes. Avant d'attribuer des qualifications péjoratives, il faudrait en comprendre le sens, en mesurer aussi les conséquences, le retentissement qu'elles peuvent avoir dans des esprits mal informés.

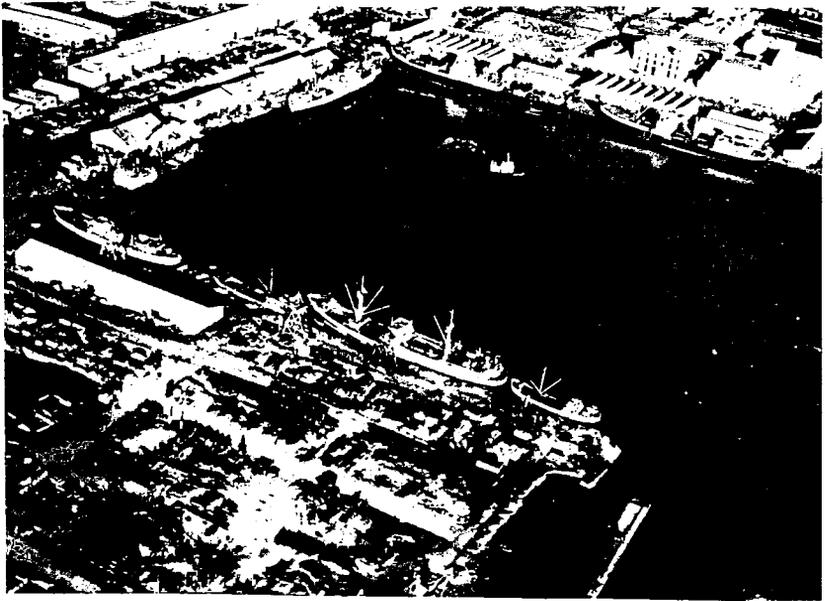
LA TUNISIE EST-ELLE UN PAYS « SOUS-DEVELOPPE ? »

Quatre sens peuvent être, je crois, donnés aux mots « sous-développement ». Il peut arriver que la qualification puisse s'appliquer avec ses quatre sens, mais, du point de vue logique comme du point de vue historique, dans leur source comme dans leurs conséquences, les modalités du sous-développement sont nettement distinctes. Le risque serait grand de dégager des conclusions erronées si l'on négligeait d'approfondir ces quatre formes du sous-développement.

Le sous-équipement est la situation d'un pays dont l'infrastructure ne permet pas une mise en valeur normale : l'effort individuel se trouverait limité par l'insuffisance de l'équipement général : énergie, communications et transports, mais aussi organisation administrative, équipement scolaire, armement sanitaire. C'est en somme la situation du « pays vierge » où tout reste à concevoir et à construire. On ne peut dire qu'à cet égard la Tunisie soit sous-développée. Son organisation administrative est celle d'un état moderne, et on lui reproche même d'être lourde et coûteuse pour un pays pauvre. L'équipement scolaire et sanitaire a plus que doublé en dix ans : il fait face à l'essentiel des besoins (1) et son coût de gestion pèse déjà lourdement sur les Finances Publiques.

Quant à l'infrastructure économique, la Tunisie serait plutôt suréquipée dans le secteur des transports : quatre ports accueillant des navires de 10 mètres de tirant d'eau; un réseau ferré de 2.000

(1) Pour l'instruction, voir ci-dessus; qu'il suffise de rappeler que les élèves dépendant de l'Instruction Publique sont passés de 106.000 en 1944 à 265.000 en 1954. Le nombre des lits des formations sanitaires est passé en dix ans de 3.000 à plus de 6.500; les campagnes préventives ont eu raison des épidémies et ont permis une régression très nette des maladies endémiques. Il reste beaucoup à faire contre la tuberculose, ou pour remédier à des carences, mais cette action ne relève pas tant de l'action sanitaire que du développement économique; il vaut mieux assurer des conditions de vie normales à des éventuels tuberculeux, que de tenter à grands frais une lutte curative qui resterait sans grand espoir. De même il reste à faire en matière d'hygiène : mais cela relève de l'éducation sanitaire ou de l'éducation tout court, beaucoup plus que de l'équipement sanitaire.



Le port de Tunis

(Photo J.-L. Combès)



Le port de La Goulette

(Photo J. L. Combès)

kilomètres; un réseau routier que pourraient envier nombre de pays européens; un aéroport de classe internationale. Dans le domaine de l'énergie, la puissance électrique installée a couvert jusqu'à présent tous les besoins et épargné tout délestage; les sources d'énergie proprement tunisiennes s'avèrent malheureusement très limitées; les recherches de charbon et de pétrole n'ont pas jusqu'à présent donné de résultats favorables.

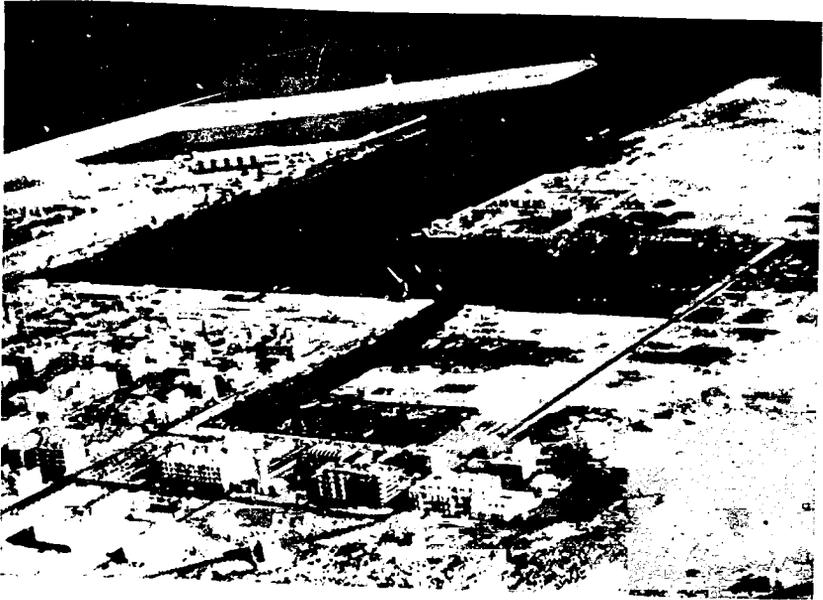
Néanmoins, même lorsqu'elles étaient médiocres, les ressources reconnues ont été exploitées : lignites qui pendant la guerre ont assuré la marche des centrales électriques, des chemins de fer, des usines; gaz de pétrole du Cap Bon, qui alimente Tunis depuis le milieu de 1954; usines hydro-électriques en cours d'installation au pied des trois barrages construits dans le bassin de la Medjerdah.

La sous-exploitation des ressources naturelles, seconde forme du « sous-développement », ne correspond pas davantage que le sous-équipement à la situation de la Tunisie; l'exemple de l'énergie, qui vient d'être cité, le prouve. Mais il est bien d'autres exemples de ressources qu'exploite la Tunisie malgré leur médiocrité, alors que partout ailleurs on les délaisserait : eaux utilisées à l'irrigation malgré une forte teneur en sel, arboriculture en sec sur des terres où la pluviométrie n'atteint pas 200 millimètres, assainissement de terres salées ou menacées par l'inondation et par la remontée de la nappe phréatique, phosphates pauvres dont la vente impose l'enrichissement, petites mines de plomb ou de zinc dont l'exploitation est « marginale ».

Pour juger si un pays est « sous-exploité », il faut confronter les réalisations qu'il présente, ou celles qui sont théoriquement possibles, avec les possibilités pratiques : il ne suffit pas de constater que le minerai de fer s'exporte à l'état brut, il faut rechercher si sa transformation est possible techniquement (où prendre le charbon ?...), commercialement (étude des débouchés), financièrement (calcul du prix de revient).

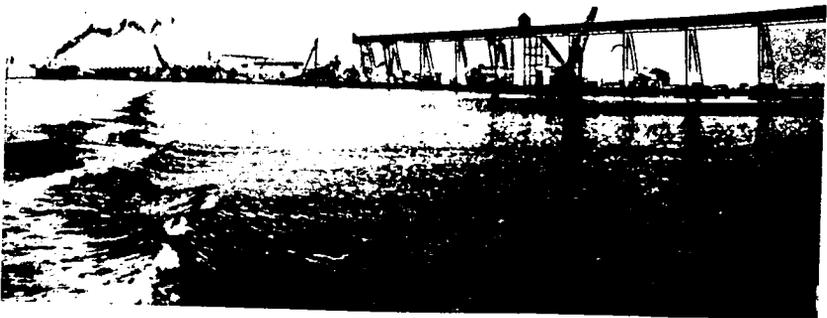
Après un tel examen on peut dire que le coefficient d'exploitation de la Tunisie est très élevé, probablement très supérieur à celui des grands pays, dont le sol ou le sous-sol réservent encore des possibilités d'exploitation que la Tunisie est malheureusement loin de posséder. De sérieux progrès sont possibles dans l'agriculture comme dans l'industrie, mais en général, ils requièrent des conditions exceptionnelles; ils ne seraient pas réalisables avec les taux actuels de l'argent et dans un climat de libre concurrence : la plupart des extensions possibles de la production ne seraient pas « rentables », ni dans l'agriculture ni dans l'industrie, sans l'octroi de capitaux à taux d'intérêt réduit (1) et sans le bénéfice d'avantages, exonérations ou pro-

(1) Les crédits d'équipement avancés par la France sont consentis à des taux très inférieurs à celui du marché financier : 1,5 % pour l'Etat, 3 % pour les coopératives, 4 % pour le crédit agricole; 4,5 % pour les usines hydroélectriques; 5 % pour le crédit à la petite industrie. Tandis que les investissements libres s'effectuent à 7 ou même 8 %.



Le port de Sfax

(Photo J.-L. Combes)



Le quai des phosphates du port de Sfax

(Photo J. L. Combes)

tections exceptionnelles accordées par l'Etat. Il est du rôle de l'Etat de soutenir l'extension de productions « socialement rentables » même si elles ne sont pas « financièrement rentables » au sens financier strict. La Tunisie s'est depuis longtemps engagée dans cette voie : elle n'en sortira, selon toute vraisemblance, que le jour où l'accroissement du revenu agricole (1) permettra le développement industriel dans des conditions plus saines et plus stables qu'aujourd'hui. Pour le présent, compte tenu de ces considérations, on serait plutôt tenté de classer la Tunisie dans la catégorie des pays en état de « sur-exploitation » : nombre de ses productions sont marginales, elles ne trouvent leur écoulement que grâce à l'organisation du marché de la zone franc (céréales; huile d'olive dans les années d'abondance; vin; phosphate...).

Le sous-emploi constitue une troisième forme de sous-développement : des possibilités humaines demeurent inexploitées. La Tunisie est manifestement en état de sous-emploi, notamment en cette année 1955 où la sécheresse a condamné à l'inaction bon nombre d'exploitants agricoles. Mais, à l'inverse de ce qu'on constatait aux Etats-Unis ou en Europe lors de la crise de 1930, il ne s'agit pas d'un « sous-emploi de conjoncture » (mise en chômage de travailleurs qui avaient un emploi stable), mais d'un « sous-emploi de structure ». Il y a en Tunisie disproportion entre le facteur humain et les facteurs matériels de la production : le sol, l'énergie, les matières premières, l'eau. Dans cette situation il est impossible de donner du travail (2) à tout le monde car les emplois supplémentaires ne conduiraient pas à un travail rentable. La Tunisie se trouve en état de sous-emploi permanent, mais cette situation ne provient pas tant d'une rétraction de l'emploi (3) que d'un accroissement considérable de la population.

La sous-consommation, quatrième forme de sous-développement, est celle qui correspond le plus souvent dans l'esprit de la masse à la notion de sous-développement. On dit d'un pays qu'il est sous-développé en se fiant à certains signes extérieurs : le coefficient de mendicité, le nombre des habitations sommaires ou des tentes, la vue de populations en haillons, la faiblesse de certaines consommations de base. Le terme normal du développement n'est plus, dans cette conception, la pleine utilisation des ressources naturelles, mais la pleine

(1) Cet accroissement vise, c'est une première condition, le revenu global de la population agrico.e. Mais, en réalité, pour qu'une partie du revenu de la population agricole puisse s'appliquer à l'achat de produits industriels, il faut un accroissement du revenu par tête suffisant pour laisser une marge aux dépenses autres qu'alimentaires.

(2) Donner du travail au sens économique : il ne s'agit pas ici d'une œuvre de charité.

(3) La mécanisation a certainement provoqué dans l'agriculture, l'industrie, les transports, une diminution du nombre de personnes employées à une tâche déterminée. Mais la diminution de l'emploi ne s'est pas toujours produite à l'échelle de l'entreprise, de nouvelles activités exigeant des travailleurs supplémentaires. Enfin, à l'échelle du pays, il n'y a pas eu rétraction de l'emploi mais extension : cultures nouvelles, développement des transports routiers, développement industriel...

satisfaction des besoins de l'homme, de tous les hommes, ou, pour plus de commodité dans l'étude, un niveau moyen de satisfaction des besoins d'un homme moyen, selon des normes internationales. Ces normes ont d'ailleurs toujours une part d'arbitraire, dans la mesure du moins où elles se fondent sur un type d'homme conçu « in abstracto », indépendamment des conditions physiques ou sociologiques de la vie. Il s'agit en somme d'un idéal de consommation qui peut n'avoir aucun rapport avec les possibilités réelles du pays.

Il n'est pas douteux qu'existent en Tunisie, surtout dans les années de sécheresse, des « zones de sous-consommation » et que se manifestent certaines carences; il est visible à l'œil que le vêtement ou l'habitat de nombreuses couches de population ne correspondent pas aux normes établies par des occidentaux. Néanmoins la Tunisie figure dans la moyenne, parmi les pays du monde, d'après les enquêtes alimentaires internationales (1).

Pour juger du développement d'un pays il ne suffit d'ailleurs pas d'examiner le niveau de vie de tels types ou de tels groupes d'hommes. Il faudrait aussi rechercher quel usage le pays en bloc fait de son revenu, notamment comment il le partage entre la consommation et l'investissement qui conditionne la consommation future; cette distinction est particulièrement importante dans un pays en pleine expansion démographique comme la Tunisie.

En somme, s'il fallait dresser en quelques phrases un tableau de l'économie tunisienne, le schéma suivant indiquerait l'essentiel :

— l'infrastructure est suffisante pour envisager un net accroissement de la production;

— l'exploitation des ressources naturelles, même lorsqu'elles sont médiocres, a été conduite jusqu'au point où peut la conduire le seul jeu de l'initiative privée; l'extension de la production exigera dans presque tous les cas le concours de la Puissance publique;

— le niveau de vie moyen est supérieur à celui des pays placés dans les mêmes conditions naturelles, mais il reste des couches ou des zones de populations sous-alimentées; la prospérité démographique risque d'aggraver le sort des malheureux et d'en augmenter le nombre;

— le sous-emploi permanent demeure le problème central; il résulte d'une disproportion qui s'accroît entre les ressources naturelles déjà largement exploitées, et la population, qui ne cesse de s'accroître.

(1) M. Lépidi relève dans son étude déjà citée les résultats d'une enquête mondiale de « l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture ». Un tiers seulement des hommes reçoit par jour plus de 2.750 calories; pour plus de la moitié d'entre eux la ration n'atteint pas 2.250 calories. Dans ce travail, la Tunisie est classée dans la zone médiane, entre 2.400 et 2.600 calories, tandis que le groupe inférieur comprend la plupart des pays du Moyen Orient (Egypte, Syrie, Transjordanie, Irak, Iran) d'Extrême Orient (Indes, Thaïlande, Japon, Corée...) et un certain nombre de pays d'Amérique (Mexique, Pérou...).

Il faudrait ajouter à ce tableau, pour qu'il soit complet, quelques considérations d'équilibre général : les charges de l'Etat et le Budget, la balance commerciale et la balance des comptes, les investissements et l'aide financière extérieure. Nous y reviendrons après avoir examiné plus attentivement les problèmes de production.

L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

L'agriculture demeure la principale activité de la Tunisie. Elle occupe le plus grand nombre de travailleurs, nettement plus de la moitié (1); elle crée un revenu qui dépasse de fort loin celui des autres groupes (2); enfin, elle fournit régulièrement la majeure partie des exportations de la Tunisie (3).

Les céréales

Le blé et l'orge tiennent dans la céréaliculture tunisienne la place centrale : l'avoine n'a jamais eu une grande part et est en sérieuse régression, le maïs et le sorgho occupent une surface dérisoire mais pourraient au contraire progresser.

Pour l'instant le problème céréalier doit être examiné à travers les trois cultures principales : blé dur, blé tendre, orge.

Le blé dur occupe la première place, aussi bien dans la production que dans les exportations; il constitue la base de l'alimentation de la majeure partie de la population grâce à ses dérivés : semoule, couscous, pâtes alimentaires.

La dernière période quinquennale (1950-1954) a enregistré une progression très nette de la production de blé dur :

Période 1910-1914	1.360.000	quintaux
Meilleure période d'entre deux guerres 1925-1929	2.610.000	»
Période creuse de la guerre 1940-1944..	1.590.000	»
Dernière période 1950-1954	3.490.000	»

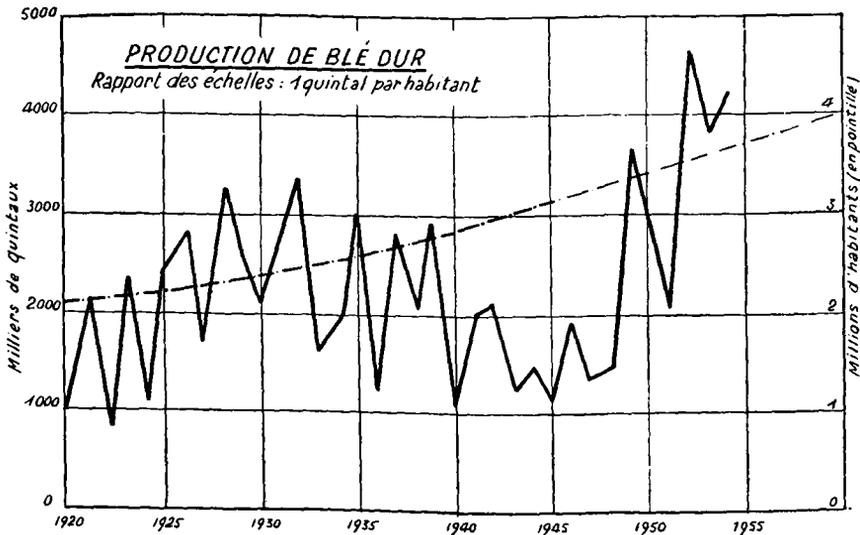
Cet accroissement de production est dû à l'extension des surfaces, dans le nord comme dans le sud : il faut en trouver la raison dans la politique céréalière française qui a visé à encourager cette culture

(1) Le Service des Statistiques évalue d'après le recensement de 1946, la population active à 712.000 personnes. Sur ce nombre, 452.000 sont employées dans l'agriculture; 106.000 dans le secteur industriel, minier et artisanal; 58.000 dans les transports et la manutention; 55.000 dans le commerce; 23.000 dans l'Administration; 13.000 dans les professions libérales en activités analogues.

(2) Pour la moyenne des années 1950 à 1954 la valeur de la récolte de céréales était voisine de 25 milliards de francs, la production d'huile d'olive de 10 milliards. La production minière, évaluée en prix d'exportation, se situait entre 12 et 15 milliards. Ces chiffres donnent une première indication sur la place de l'agriculture dans le revenu national.

(3) Les exportations d'origine agricole représentent en moyenne 60 % de la valeur totale des exportations.

grâce à une prime de 15 % par rapport au blé tendre. Il faut souhaiter que cette prime soit maintenue dans l'avenir.



Mais dans le cadre ainsi tracé, qui est celui du « marché commun des céréales. » il serait utile de reviser la politique interne de la Tunisie ou de tirer tout au moins certains enseignements de la situation actuelle.

Quelques comparaisons portant sur les années de forte récolte (plus de trois millions de quintaux) donnent à réfléchir :

Années	Surfaces en 1.000 hectares			Quantités en 1.000 quintaux			% de la récolte dans Centre Sud
	Total	Nord	Centre Sud	Total	Nord	Centre Sud	
1928	741	422	319	3.230	2.230	1.000	31 %
1932	835	426	409	3.400	2.240	1.160	34 %
1935	680	330	350	3.000	1.800	1.200	40 %
1949	668	350	318	3.600	2.100	1.500	42 %
1952	952	532	420	4.670	3.900	770	16 %
1953	873	591	282	3.800	3.650	150	4 %
1954	1.153	595	558	4.200	3.700	500	12 %

L'examen de ces chiffres — ainsi que de ceux des années moyennes ou faibles — permet quelques observations pleines d'intérêt :

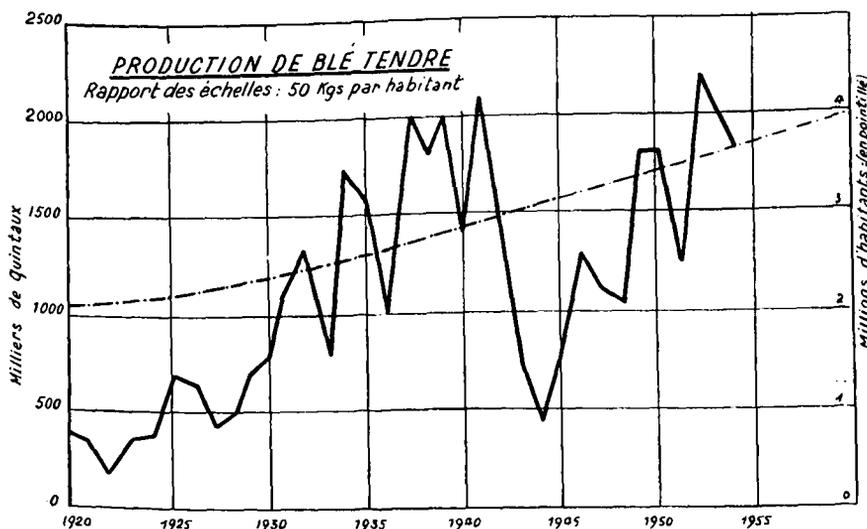
1° Les années 1952, 1953, 1954 ont donné des récoltes supérieures aux plus fortes récoltes du passé; bien que la campagne agricole 1954-1955 ait été mauvaise, la production de blé dur 1955 atteint néanmoins 3.040.000 quintaux, chiffre qui n'a été dépassé que trois fois en trente ans (1928-1932-1949); la progression est donc très encourageante.

2° Dans le passé une récolte de trois millions de quintaux correspondait toujours à une récolte honorable dans le Centre et le Sud : ces régions apportaient 30 à 40 % de la récolte totale; dans les dernières années des récoltes records sont constatées malgré des résultats faibles ou quasi nuls dans le Centre et le Sud;

3° Sur 35 années entre 1920 et 1935, la récolte du Centre et du Sud a été 25 fois inférieure à 500.000 quintaux, dont 19 fois inférieure à 250.000; sur ces 35 années, 22 récoltes ont eu un rendement de moins d'un quintal à l'hectare, six fois seulement la récolte a été supérieure à 2 quintaux; en somme, la culture du blé dur dans le Centre et le Sud est une loterie où l'on ne gagne qu'une fois sur six.

Le blé tendre est une culture relativement récente, ainsi qu'en témoignent les chiffres ci-dessous, et presque exclusivement européenne :

Période 1910-1914	110.000 quintaux	
Meilleure période entre deux guerres		
1935-1939	1.690.000	»
Période creuse 1945-1949	1.210.000	»
Dernière période 1950-1954	1.810.000	»



Comme pour le blé dur, la période récente marque donc un gain par rapport aux meilleurs années d'avant-guerre. Il semble que l'idéal de la production se situerait aux environs de deux millions de quintaux pour une consommation actuelle de 1.500.000, mais qui peut et doit se développer.

Le blé de force « Florence Aurore » fournit les quatre cinquièmes de la production tunisienne de blé tendre; il s'est substitué depuis 1928 au blé dur et il constitue une réussite technique certaine, mais, comme pour le blé dur, le barème des prix devrait tenir compte de sa haute valeur boulangère et de ses qualités industrielles. Sinon la

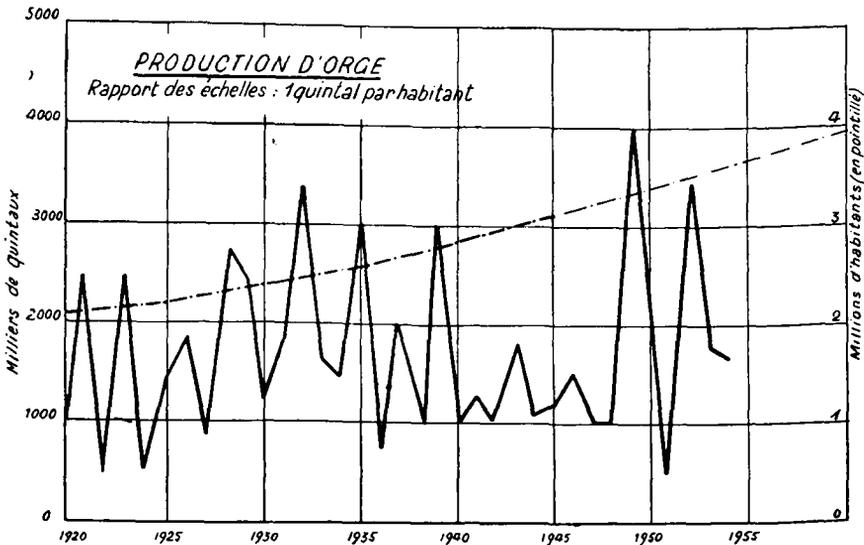
part de blé « boulanger » s'accroîtra et les excédents seraient beaucoup plus difficiles à vendre. La Tunisie a toujours été fière, dans ce domaine, de sa politique de qualité : il faut maintenir la réputation et encourager honnêtement ceux qui ont mis un point d'honneur à la conserver malgré la tentation de chercher le rendement aux dépens de la qualité.

L'orge constitue, à l'inverse du blé tendre, une culture typiquement traditionnelle. La culture européenne ne représente guère qu'un dixième des surfaces et un cinquième des récoltes.

Moins heureuse que celles du blé dur ou du blé tendre, la culture de l'orge ne progresse pas :

Période 1910-1914	1.450.000 quintaux
Période 1915-1919	1.820.000 »
Meilleure période 1935-1939	1.970.000 »
Période creuse 1940-1944	1.240.000 »
Dernière période 1950-1954	1.880.000 »

La moyenne des quinze années de 1925 à 1939 a été supérieure à celle de la période 1950-1954.



La culture de l'orge ne progresse pas : au contraire tandis que les surfaces se sont accrues (moyenne 650.000 hectares de 1950 à 1954 contre à peine 500.000 entre 1925 et 1939), la production a légèrement fléchi et le rendement est en baisse.

Comme pour le blé dur une distinction géographique s'impose : la production du Nord s'est accrue, celle du Centre et du Sud a diminué :

Moyenne d'années	Surfaces en 1.000 hectares			Quantités en 1.000 quintaux			% de récoltes dans Centre-Sud
	Total	Nord	Centre Sud	Total	Nord	Centre Sud	
1925-29	503	193	310	1.913	1.087	816	44 %
1930-34	490	160	329	1.900	844	1.057	56 %
1935-39	478	180	297	1.970	949	1.021	52 %
1950-54	649	247	402	1.880	1.440	440	23 %

Ainsi que nous l'avons déjà constaté pour le blé dur, la place du Sud dans les récoltes d'orge a décliné en valeur absolue et en valeur relative; dans les quinze années qui ont précédé la guerre la récolte d'orge se trouvait pour une bonne moitié dans le Centre et le Sud; pour les cinq dernières années, la proportion est inférieure au quart.

Le rendement moyen des 35 années pour le Centre et Sud est meilleur que pour le blé dur : 2,25 quintaux à l'hectare. Quinze années ont enregistré un rendement de moins d'un quintal, seize années de plus de deux quintaux. La loterie de l'orge semble donc moins aléatoire que celle du blé dur : le lot de consolation sort une année sur deux. Néanmoins, sur trente-cinq années, dix-neuf ont vu dans le Centre une récolte inférieure à 500.000 quintaux; dix seulement ont dépassé le million, et parmi elles il n'en est que trois (1932-1935-1949) qui aient été vraiment payantes, avec des récoltes de 2.200.000 à 2.600.000 quintaux dans le Centre et le Sud.

Cette étude conduit à des conclusions dont le contraste accuse nettement le relief :

1° progression régulière du blé tendre qui paraît toutefois plafonner;

brusque ascension du blé dur dans les cinq dernières années
stagnation absolue de la culture de l'orge.

2° Progrès sensible du Nord, recul du Centre et du Sud; le contraste mérite d'être éclairé par des chiffres, en additionnant les trois productions (blé dur, blé tendre, orge).

Production de blé et d'orge en milliers de quintaux				% Centre et Sud
Période	Total	Nord	Centre-Sud	
1915-1919	3.980	2.580	1.400	35 %
1920-1924	3.100	2.240	860	28 %
1925-1929	5.110	3.780	1.330	26 %
1929-1934	5.450	3.890	1.560	29 %
1935-1939	6.030	4.480	1.550	25 %
1940-1944	4.200	3.650	550	13 %
1945-1949	4.850	3.820	1.030	21 %
1950-1954	7.190	6.260	930	13 %

Au cours de ces 40 années, la céréaliculture du Nord a vu ses récoltes multipliées par 2,5; dans le Centre et le Sud au contraire les récoltes sont en recul, bien que les surfaces cultivées aient dépassé entre 1950 et 1954 les 750.000 hectares contre 450.000 entre 1915 et 1919 et 630.000 entre 1930 et 1934.

On peut légitimement se demander si les distributions très généreuses de semences assurées par les « Sociétés Tunisiennes de Prévoyance » n'ont pas provoqué, en même temps qu'un accroissement inconsidéré des surfaces, une certaine forme de gaspillage : on averture plus facilement une semence reçue de l'Etat, à crédit, qu'une semence qu'il aurait fallu payer de ses propres deniers. En fin de compte les Sociétés de Prévoyance ne seront jamais complètement rem-



Le silo à grains, d'une capacité de 600.000 quintaux, de Djebel-Djelloud, dans la banlieue de Tunis

(Photo J. Simonot)

boursées de leurs semences, et il faudra un jour passer l'éponge sur des créances irrecouvrables qui atteindront plusieurs milliards de francs.

Est-ce à dire qu'il faille renoncer à la culture des céréales dans le Centre et le Sud ?... Absolument pas. Mais les conditions de culture, et par conséquent les prêts de semences, doivent être étudiés sous un jour nouveau. La céréaliculture demeure à sa place dans les zones où l'épandage des crues est possible : l'œuvre réalisée à l'instigation du Contrôleur Civil, M. Simoneau, par les cadres des services agricoles et des travaux ruraux, dans la région de Gafsa, a tracé la voie : il faut la suivre, multiplier les barrages d'épandage de crues. D'autre part, en attendant que des cultures plus riches soient techni-

quement et commercialement possibles, la céréale irriguée peut constituer une solution provisoire (1).

Le Centre et le Sud sont parfaitement capables de produire davantage de céréales sur des surfaces moindres que celles qui sont actuellement emblavées : le temps de la loterie pourrait approcher de sa fin.

Sur les terres ainsi libérées, des cultures moins aléatoires pourraient être entreprises (arboriculture en première ligne) et des rotations de pâturages pourraient être organisées dont le troupeau ovin tirerait grand profit. Mais cette révolution n'ira pas sans peine et sans autorité : l'habitude de semer fait partie de la vie du paysan, la logique et l'arithmétique lui commanderaient de le faire avec circonspection; mais la faim, l'atavisme ou l'espérance l'emporteront longtemps encore sur le calcul et la raison. Il appartient à l'Etat d'effectuer soigneusement ce calcul et d'imposer progressivement le retour à la raison.

Cette transformation exige d'ailleurs que soient résolus les problèmes que soulève la mise en valeur du Centre et du Sud : questions foncières, encadrement, organisation coopérative, formes particulières de crédit. Elles seront examinées plus loin.

L'huile d'olive

La production oléicole est la plus irrégulière des productions; elle s'inscrit en dents de scie dans les courbes, ses brusques oscillations traversent les graphiques du haut en bas. Les excédents ou les déficits pèsent lourdement sur un marché dont les limites géographiques ou ethniques sont très précises. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le marché oléicole soit un marché difficile, versatile, spéculatif.

Il s'agit pourtant d'une production traditionnelle, plusieurs fois millénaire, symbolique de la Méditerranée. Il s'agit d'autre part d'une production vivrière de premier rang, dont la part est capitale, en quantité et en qualité, dans la consommation des pays riverains de la grande mer intérieure. Aussi le profane — c'était exactement mon cas, il y a un peu plus de sept ans — demeure-t-il interdit devant l'anarchie en laquelle on a laissé le marché de l'huile d'olive, et du peu d'attention qu'on a prêtée en général aux problèmes de production comme aux problèmes de débouchés (2).

(1) M. Bauchet pratique depuis longtemps cette culture à Kasserine avec des eaux de dérivation. M. Le Frapper l'a entreprise à Sidi-Bou-Zid avec des eaux de pompage.

(2) Lorsque l'olivier est en terre, on ne l'arrache pas. Si la conjoncture est mauvaise, on attend qu'elle s'améliore. Tandis que lorsqu'il s'agit de productions annuelles, il faut prendre garde à la réduction des cultures ou à des reconversions intempestives : rien de tel à craindre avec l'olivier !...

Il faut reconnaître que la Tunisie est l'un des pays où, dans l'ensemble, l'oléicul.

Le développement de la production oléicole est attesté par le nombre d'arbres et par les tonnages d'huile produite :

	Nombre d'arbres en millions				
	1920	1930	1940	1950	1954
Total	12	16	20	23	26
En pleine production.....	8	12	15	18	20

Comme un olivier met pratiquement douze ou quinze ans à atteindre la production normale, il est clair que l'oléiculture tunisienne conserve, abstraction faite de toute plantation nouvelle, une réserve de puissance qui ne manifesterait tous ses effets qu'en 1970. La courbe de production, fortement ascendante, continuera donc de façon certaine sa progression dans les années à venir.

Production d'huile en tonnes					
Moyennes quinquennales	1910-14	1920-24	1930-34	1940-44	1950-54
Tonnage	19.000	28.000	44.000	35.000	51.000

Dans une production aussi irrégulière que l'huile d'olive, les moyennes quinquennales peuvent d'ailleurs être faussées par la présence d'une très forte récolte ou au contraire de récoltes très faibles. Plus significative sans doute est la pointe décennale, qui reflète mieux le potentiel de l'oléiculture tunisienne, celui qui est atteint lorsque les circonstances favorables sont réunies :

1920 : 45.000 tonnes

1929 : 65.000 tonnes

1939 : 74.000 tonnes

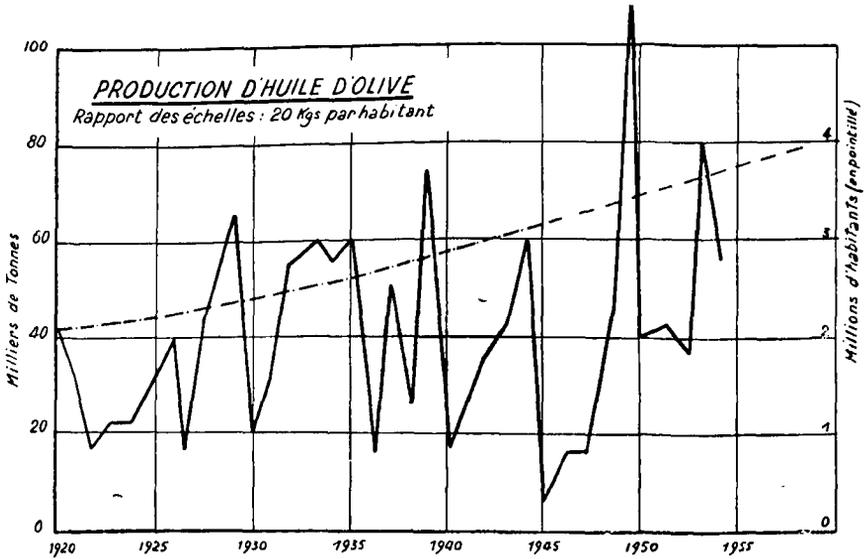
1949 : 105.000 tonnes

La prochaine pointe, si la périodicité décennale était observée, se produirait aux environs de 1960 : elle atteindrait sans doute 125.000 ou 130.000 tonnes, peut-être davantage.

ture a été le mieux protégée et soutenue.

Mais dans le monde présent, il faut voir au delà des frontières; la protection purement nationale est inopérante, ou très coûteuse, si elle se heurte aux actions désordonnées des pays concurrents ou aux manœuvres spéculatives des pays acheteurs. C'est le problème des débouchés qui sera examiné plus loin.

Il faut noter en effet que l'oléiculture — surtout cantonnée jadis dans le Sahel — a fortement étendu son aire géographique au cours des dernières décennales (Zarzis; Gafsa et les Hammamas; tout le Nord); il en résulte une meilleure répartition des chances. D'autre part la pluviométrie supérieure du Nord et le développement de la suralimentation en eau (courbes de niveaux, épandages de crue, irrigation systématique) devraient entraîner, en même temps qu'une relative régularisation des récoltes, une augmentation du rendement moyen par arbre.



En reprenant le découpage en cinq zones utilisé dans l'étude de la population (1) les coefficients d'augmentation marquent les progrès considérables du Nord et du Centre :

ZONES	Milliers d'oliviers		Coefficient d'augmentation
	1930	1950	
Tunis, Bizerte, Cap-Bon....	3.353	4.330	1,3
Zone agricole du Nord-Ouest	525	1.645	3,2
Sahel	10.277	13.767	1,3
Sud	1.389	1.798	1,3
Centre	826	1.787	2,2
Total de la Tunisie.....	16.370	23.327	1,4

L'extension des plantations se poursuit, à la cadence d'environ 500.000 arbres par an, dans l'ensemble de la Tunisie.

(1) Voir page 33.

Mais des études minutieuses sont nécessaires pour que ce développement porte les fruits attendus. En premier lieu l'irrigation systématique, là où elle est pratiquée, peut entraîner des modifications sérieuses (espèces cultivées, écartement des arbres, méthodes de taille, fumure, façons...). Les conséquences de l'irrigation sur la production, le saisonnement, la longévité des arbres, l'appauvrissement du sol sont encore mal connues, et pour tirer des conclusions valables il faut des années d'observations minutieuses, de recouvrements, d'innovations et peut être de retours en arrière (1).

La seconde série d'études doit porter sur le vieillissement des arbres et l'appauvrissement des sols en culture sèche : la forêt sfaxienne atteint soixante ans, la production paraît se stabiliser et même décroître dans certaines olivettes. Si le fait se vérifie (et la vérification suppose plusieurs années d'observation) quelle attitude adopter ?... Régénérer les arbres par la taille, régénérer le sol par l'engrais organique ou chimique, adopter la solution radicale du remplacement progressif ou immédiat des olivettes les plus anciennes ?... Cette étude exige que ces solutions (et d'autres encore) soient expérimentées simultanément sur une même parcelle; pour certaines de ces solutions vingt ans, et sans doute davantage, seront nécessaires pour aboutir à des conclusions valables : raison de plus pour ne pas attendre et commencer à une large échelle les expériences nécessaires (2).

Le développement n'est pas sans se heurter par ailleurs à des difficultés financières : après avoir planté, il faut attendre douze ou quinze ans les revenus espérés, et dans cet intervalle il faut vivre. Or, les occupants du sol, dans les vastes steppes du Centre, ne peuvent travailler quinze ans sans revenu. Il faut trouver d'autres formules. L'idéal technique aurait pu être trouvé dans une formule de « mgharsa » entre l'occupant du sol et un détenteur de capital (3); mais cette solution, qui aurait certainement accéléré la mise en valeur du Centre, se heurtait à des objections politiques (les détenteurs de capitaux sont des européens ou des « notables », dont la vie est déjà assurée), et à un obstacle de fait : l'occupation effective des terres sans que l'occupant soit vraiment propriétaire, puisqu'il s'agit de terres collectives ou de habous dans la plupart des cas. Devant des difficultés de ce genre, l'inertie devait inévitablement l'emporter. Mais l'idée pourrait être reprise sous une autre forme. Le « mghar-

(1) Sous l'impulsion de M. Bachmann la Société Franco-Africaine a entrepris sur le domaine de l'Enfida, une étude qui peut être capitale non seulement pour le domaine mais pour toutes les zones irrigables. Menée depuis six ans avec une remarquable rigueur scientifique, cette étude fait de l'Enfida un domaine pilote de l'oléiculture.

(2) C'est le rôle de la « Station Oléicole de Stax » équipée avec le concours de l'Office de l'Huile et de l'Office d'Expérimentation et de Vulgarisation Agricoles. Tâche exigeant une longue patience, mais qui pourrait être capitale pour l'oléiculture tunisienne, et plus particulièrement sfaxienne.

(3) Le « mgharsa » est une sorte de bail à comptant : le propriétaire fournit le sol, et parfois les plants; le « mgharsiste » fournit le matériel et son travail. Au bout de quinze ans, lorsque les oliviers sont venus à pleine production, le partage des terres plantées s'effectue par moitié. Dans notre hypothèse le schéma reste dans le

siste » pourrait être l'Etat (1) et la moitié du sol complanté dont il deviendrait propriétaire au bout de quinze années servirait à établir de nouveaux agriculteurs : les annuités versées par ceux-ci permettraient d'entreprendre de nouvelles opérations.

Parallèlement à cette mise en valeur systématique, mais coûteuse pour l'Etat, il conviendrait d'encourager l'effort individuel de plantation. La région du Centre telle qu'elle a été définie groupe plus de 500.000 habitants : si l'on obtenait que soit planté, en supplément des programmes d'Etat, un arbre par tête et par an — ce qui constitue un effort négligeable pour l'individu — la cadence de plantation serait



La forêt d'oliviers de Zarzis

(Photo J. L. Combès)

doublée. Cette œuvre n'exigerait de l'Etat que la création de pépinières (si l'on plante, encore faut-il planter des espèces sélectionnées) et l'organisation de l'arrosage nécessaire pendant les premières an-

cadre du « mgharsa » mais est un peu différent. L'occupant du sol apporte la terre; le détenteur du capital, qui est le « mgharsiste » apporte le matériel et rémunère le travail de l'occupant jusqu'au partage. En définitive au bout de quinze années pendant lesquelles il a vécu de son salaire l'occupant ne retrouve que la moitié de sa terre, mais complantée en oliviers productifs : sa vie sera mieux assurée que s'il avait conservé la totalité mal exploitée.

(1) Il paraît difficile que l'Etat lui-même entreprenne de telles opérations dans le cadre du budget général. Une « Caisse pour la mise en valeur du Centre et du Sud » pourrait être créée dans ce but, en s'inspirant du modèle de la « Cassa per il Mezzogiorno » italienne, chargée de la mise en valeur du Sud de la Péninsule et des îles. Une part des crédits français d'équipement pourrait être affectée à cette Caisse : son rôle se bornerait à la programmation et au financement, les tâches d'exécution incomberaient aux services techniques de l'Etat et aux Sociétés Tunisiennes de Prévoyance.

nées (points d'eau, citernes, tonnes d'arrosage). L'essentiel, c'est d'exercer sur les intéressés une influence — ou une autorité — permettant de créer le mouvement. La mise en valeur du centre est affaire d'organisation et d'autorité plus que de crédits et de moyens matériels. Mais il faut des moniteurs actifs capables de lancer le mouvement; en attendant que la Tunisie forme ses « moniteurs du bled », peut-être conviendrait-il d'utiliser les cadres « politiques » en les faisant guider sur le plan technique par le trop petit nombre d'ingénieurs ou de moniteurs actuellement en fonction.

Evoquées au sujet du développement de l'oléiculture, ces considérations sont valables pour toutes les formes de mise en valeur du centre et du sud : irrigation par pompage, épandage de crues, amélioration de l'élevage ovin, défense des sols, reforestation des djebels, plantations d'abricotiers ou d'amandiers... L'encadrement technique (1) a besoin d'être renforcé : au départ il ne peut être trouvé parmi les seuls tunisiens. Les cadres qui servent de relais (moniteurs ou animateurs locaux) qui eux seront obligatoirement tunisiens, doivent être multipliés par dix ou par cent : les crédits d'équipement seraient dépensés en pure perte, et, ce qui est plus grave encore, les ressources naturelles seraient partiellement stérilisées, si les bénéficiaires n'étaient pas guidés par des animateurs honnêtes et efficaces. Le travail de l'instituteur doit être prolongé, complété, vivifié, par celui du moniteur agricole ou artisanal.

On a beaucoup dit et écrit que le Centre et le Sud avaient été négligés, que les crédits avaient été dirigés vers le Nord et refusés au Centre et au Sud. C'est tout à fait inexact. On peut toujours déverser des millions et des milliards sans souci de leur efficacité : une telle prodigalité est toujours néfaste à long terme. La mise en valeur suppose : primo des crédits, secundo des cadres, tertio des bénéficiaires réceptifs et prêts à l'effort. Parmi ces trois éléments, le second et surtout le troisième ont jusqu'à présent freiné les réalisations envisagées dans le plan (2).

La courbe des plantations, et celle de la production oléicole, pourraient donc dans les années qui viennent — si les problèmes qui viennent d'être évoqués sont convenablement résolus — marquer une ascension comparable ou même supérieure à celle de la population. Alors s'affirmera une difficulté déjà sensible dans les années d'abondance : la recherche des débouchés.

L'écoulement de la production oléicole doit s'effectuer d'abord à

(1) Cadres supérieurs : ingénieurs de l'hydraulique, du génie rural, des forêts, des services agricoles. Mais aussi techniciens : on ne construit pas un petit barrage, un périmètre d'épandage, des courbes de niveau, on n'effectue pas des forages, sans le concours de techniciens de divers ordres.

(2) Que l'on dresse seulement, pour s'en convaincre, l'inventaire des ressources hydrauliques mises à jour depuis dix ans et qui sont, pour des raisons diverses, restées inutilisées ou, ce qui est peut-être pire encore, mal utilisées. La difficulté rencontrée pour utiliser les crédits accordés à l'élevage est également démonstrative. De même les subventions accordées par la France pour accroître l'emploi n'ont pu servir que dans une faible proportion à la mise en valeur agricole.

l'intérieur du pays. La consommation tunisienne actuelle est voisine de 30.000 tonnes en année moyenne et représente à peu près 9 kilos par tête et par an. Si l'on raisonne à échéance de vingt ans il n'est pas excessif de prévoir un accroissement de 10 % de la consommation par tête (1), soit globalement 3.000 tonnes par an. Dans cette même période de vingt ans la population de la Tunisie, si les courbes actuelles se prolongent, s'accroîtra de plus d'un million d'habitants, peut être même un million et demi; à dix kilos par tête la consommation supplémentaire atteindrait 10.000 à 15.000 tonnes. La consommation tunisienne totale pourrait donc se situer en 1975 aux environs de 45.000 tonnes, en face d'une production moyenne de l'ordre de 80.000 tonnes.



Huilerie de la Coopérative Oléicole
du Cap-Bon, à Belli :
Presses à hautes pressions
à pompes individuelles
(Photo Gintzburger)

Les ventes hors de Tunisie devraient, pour absorber l'excédent, s'élever en moyenne à 30.000 ou 40.000 tonnes par an. Mais des difficultés peuvent naître de l'irrégularité des récoltes qui s'étaleront sans doute dans vingt ans entre 40.000 et 150.000 tonnes, ce dernier chiffre étant celui de la pointe décennale. Si l'écoulement des excédents était obligatoire par campagne, le volume exportable varierait de 0 à 100.000 tonnes : il serait évidemment impossible de créer dans de telles conditions des courants commerciaux permanents (2). La régularisation des excédents, des prix, et des courants commerciaux s'impose de façon absolue.

La régularisation des excédents exige d'une part des magasins de stockage, d'autre

part des moyens de financement. Ceci est affaire interne avant tout. Mais il serait absurde de construire des piles à huile pour ne s'en servir que tous les cinq ou dix ans : des accords pourraient être

(1) Beaucoup consomment plus de 9 kgs par tête; mais si l'on tient compte de la masse des inemployés permanents ou temporaires, si l'on tient compte également du nombre de ceux qui consommeraient volontiers davantage d'huile, les 10 % proposés n'apparaissent pas ambitieux.

(2) En outre, la chute des cours serait telle en année d'abondance que le revenu global d'une récolte de 120 à 150.000 tonnes risquerait d'être inférieur à celui d'une récolte moyenne de 60.000 à 80.000 tonnes.

conclus pour faciliter le stockage hors de Tunisie. De même des accords avec la France ou avec les pays oléicoles méditerranéens faciliteraient grandement le financement des excédents stockés et reportés sur la campagne suivante (1).

La régularisation des prix apparaît comme une conséquence naturelle de la régularisation des excédents dans le temps et dans l'espace. Il conviendrait de l'affermir, à l'intérieur de la Tunisie, par l'application progressive mais ferme du décret beylical du 18 novembre 1954 créant une « Bourse Oléicole de Tunisie ». Nombre de commerçants n'ont pas compris l'utilité de cette bourse; des querelles se sont élevées entre Sfax, Sousse et Tunis pour la fixation du siège central. Le commerce de l'huile n'est pas un jeu permettant de réaliser des « différences », il n'est pas non plus affaire de clochers : il s'agit d'écouler une production qui intéresse des centaines de milliers de personnes et qui présente une importance capitale pour le développement de la Tunisie.

Quant aux courants commerciaux à créer ou à affermir, le plus important se dirige vers la France : la zone franc a importé en 1950 42.000 tonnes d'huile de Tunisie, et 29.000 tonnes en 1954 (2). La France peut consommer normalement 25 à 30.000 tonnes par an, et sa consommation s'accroîtrait encore si la présentation des diverses qualités était mieux connue du public, les circuits commerciaux mieux organisés. C'est sur la France que doit être fait le plus gros effort d'expansion : aucune concurrence étrangère, aucune dévaluation, aucune restriction de devises ne peuvent atteindre les échanges avec la France. C'est pour la Tunisie le marché sûr par excellence.

A l'inverse les efforts faits sur la zone dollar ne sont pas très concluants : la course au dollar provoque une concurrence désordonnée et peu loyale qui ne peut être profitable à aucun pays. Les efforts sont payants si l'on parvient à imposer une « marque » et à établir des courants réguliers : partiellement atteint au Brésil, ce but sera beaucoup plus difficile à atteindre aux Etats-Unis ou à Cuba.

Sur les autres pays seule la régularité des prix, des qualités et des

(1) Avec la France le cadre est tracé : la Société interprofessionnelle des oléagineux fluides alimentaires est habilitée par les décrets et arrêtés du 7 juillet 1955 à procéder à de telles opérations avec l'aide financière du Trésor Français.

Sur le plan international, la Tunisie a proposé la création d'un « Conseil oléicole » qui établirait chaque année le bilan de campagne assorti d'un plan de stockage et de propositions de transferts des pays excédentaires vers les pays déficitaires; un « Fonds Oléicole international » donnerait son aval aux opérations réalisées en application des recommandations du Conseil. Le système est souple; il sauvegarde la liberté de chacun, mais seuls les pays qui observeraient les recommandations du Conseil bénéficieraient de l'aval du Fonds; une certaine solidarité serait réalisée de ce fait entre les principaux pays producteurs et limiterait les méfaits de la concurrence déloyale et du dumping.

(2) Sur ce tonnage, une part a été « apâtée », c'est-à-dire raffinée et désodorisée, pour être vendue sur le marché des huiles sans goût (arachides, colza, soja...). Ce transfert des excédents d'huile d'olive sur le marché des huiles neutres est la soupape qui empêche l'effondrement du marché oléicole dans les années d'abondance.

méthodes commerciales ouvrira des débouchés durables, qui ne sont pas très considérables : seule l'Italie, peut, pour les besoins de la ré-exportation, offrir un débouché important, mais elle s'intéresse davantage aux huiles lampantes qu'aux qualités supérieures.

En somme le marché oléicole requiert une triple organisation :

- à l'intérieur de la Tunisie, le cadre légal est esquissé, mais la mise en place est lente, et les principaux intéressés ne paraissent pas enclins à apporter à l'organisation nouvelle un concours entier et loyal;
- à l'intérieur de la zone franc, l'organisation fonctionne; le « Groupe Oléicole France Afrique du Nord » a entrepris une campagne de publicité (1), et la Société professionnelle oléicole a passé les accords nécessaires à l'écoulement d'éventuels excédents;
- à l'intérieur du bassin méditerranéen, enfin, les conférences se sont succédé depuis 1950; le « Groupe Oléicole France Afrique du Nord » y a joué un rôle de premier plan; finalement l'« Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation » s'est saisie de la question; pour la première fois un organisme international s'est intéressé à l'oléiculture, c'est un premier pas !...

Il n'est donc pas déplacé, avec un peu d'optimisme, de penser que le temps de l'anarchie oléicole pourrait toucher à sa fin : le développement de l'oléiculture tunisienne trouverait là sa meilleure assise.

L'arboriculture fruitière

L'arboriculture, sèche ou irriguée, a connu depuis trente ans un essor considérable :

ESPECES	Nombre d'arbres en milliers		Coefficient d'augmentation
	1925	1953	
Palmiers dattiers	1.200	3.400	2,8
Agrumes	350	2.060	5,8
Autres arbres fruitiers	2.150	11.700	5,4

Les plantations se poursuivent au rythme d'environ 500.000 arbres par an et peuvent s'étendre encore très largement.

La production représente suivant les années :

de 80.000 à 40.000 tonnes de dattes, dont 3.000 à 7.000 tonnes de Deglat,

de 35.000 à 55.000 tonnes d'agrumes, dont 6.000 à 9.000 tonnes de citrons,

(1) Mais une publicité n'est « payante » que dans la mesure où l'appareil commercial permet d'en utiliser immédiatement les effets : sur ce point il reste à faire.



Travaux de restauration des sols :
un arbre sera planté à la place de chaque point blanc

(Photo J. L. Combès)



Jeune plantation arbustive dans un Groupement Coopératif

(Photo Cezard)

Le Paysanat encourage les plantations arbustives : de 1944 à 1954, 1.752.347 souchets d'oliviers et 583.819 plants d'arbres fruitiers ont été distribués, 546.061 arbres ont été greffés et 37 pépinières créées.

de 30.000 à 55.000 tonnes de fruits divers, dont 10.000 à 15.000 tonnes de fruits,

soit au total entre 100.000 et 150.000 tonnes de fruits par an.

La région de Tunis et du Cap-Bon constitue la zone d'élection des orangers (80 % du total), mais aussi de multiples espèces fruitières (entre le quart et le tiers du total des arbres). Néanmoins, la vocation arboricole caractérise l'ensemble de la Tunisie. Si l'on excepte les palmiers dattiers qui demeurent le privilège des oasis, et même pour les « Deglat » le privilège du Djerid et des Nefzaouas, on constate que toutes les régions de Tunisie possèdent leurs espèces (1).

NOMBRE D'ARBRES FRUITIERS EN MILLIERS				
REGIONS	Dattiers	Agrumes	Autres	Total
Tunis, Bizerte, Cap-Bon	—	1.876	3.562	5.438
Nord-Ouest	—	50	1.077	1.127
Sahel	—	119	3.698	3.817
Oasis du Sud	3.288	12	1.488	4.788
Centre	108	5	1.926	2.039
Total.....	3.396	2.062	11.751	17.209

L'arboriculture est certainement — avec l'oléiculture, qui est aussi une culture fruitière — l'une des clés de la mise en valeur agricole de la Tunisie. Elle a sa place dans les périmètres d'irrigation comme dans la culture sèche, à condition que les eaux ne soient pas trop chargées ni les terres trop lourdes. De larges développements sont encore permis, d'autant plus intéressants que l'arbre exige du travail : irrigation, taille, façons culturales, cueillette.

Par contre, les inconvénients sont bien connus. D'abord l'arbre exige plusieurs années d'investissements et de travail avant de produire. Ensuite il est sujet à des maladies et à des atteintes de parasites. Enfin, sauf exception, le fruit est périssable et exige de grands soins.

Sauf pour les agrumes, dont l'exportation peut être dans les bonnes années supérieure à la consommation interne, la plus grande part de la production est consommée sur place. Dans les années à venir, la consommation locale peut largement s'accroître pour toutes les variétés; les importations tiennent encore une place importante pour certaines espèces (pommes, poires, par exemple) et pour les dérivés, jus de fruits, confitures.

Le cas des abricots est significatif. Le climat tunisien convient très

(1) Dans les deux tableaux ne sont pas comptés les chiffres de Djerba. Les chiffres utilisés ont une origine fiscale, et Djerba, qui est dotée d'une fiscalité spéciale, ne figure pas dans les statistiques établies pour le reste du pays.

bien à leur production et à leur séchage. La consommation intérieure devrait être considérable : l'abricot pourrait être séché par le producteur lui-même et mis en réserve pour l'hiver. De son côté, l'Europe occidentale importe chaque année pour près de quatre milliards de francs d'abricots séchés, ce qui représente à peu près 15 ou 20 fois la production tunisienne actuelle d'abricots (production totale : je ne parle pas du séchage qui est pour l'instant négligeable).

Ces indications mesurent la marge de développement, pour un arbre qui, produisant plus rapidement que l'olivier, devrait être jumelé avec lui chaque fois que la qualité du sol le permet. Il en est de même pour l'amandier. Ces deux arbres tiennent déjà une bonne place dans le développement des steppes du Centre : on pourrait faire davantage.

Les débouchés existent : les atteindre suppose un peu d'organisation. D'abord cultiver des espèces choisies, et pour cela multiplier les pépinières de sélection et de reproduction. Ensuite organiser le commerce : transport, conditionnement soigné, contrôle draconien de la qualité, propagande active fondée sur une organisation d'exportation valable. Enfin, développer les petites ou moyennes industries de transformation; casseries d'amandes, sécheries d'abricots, fabriques de jus de fruits et de confitures.

Il ne sert à rien de faire de la publicité, de participer à des foires internationales, si pour en utiliser l'effet il n'y a pas, en Tunisie même, l'organisation technique et commerciale nécessaire. Et si cette organisation n'est pas rapidement et efficacement conçue et mise en place, il ne sert à rien de poursuivre des plantations qui sont pourtant possibles et nécessaires.

La production viticole

La production viticole tunisienne s'est écroulée entre 1938 et 1943 sous les coups tardifs mais sévères du phylloxéra :

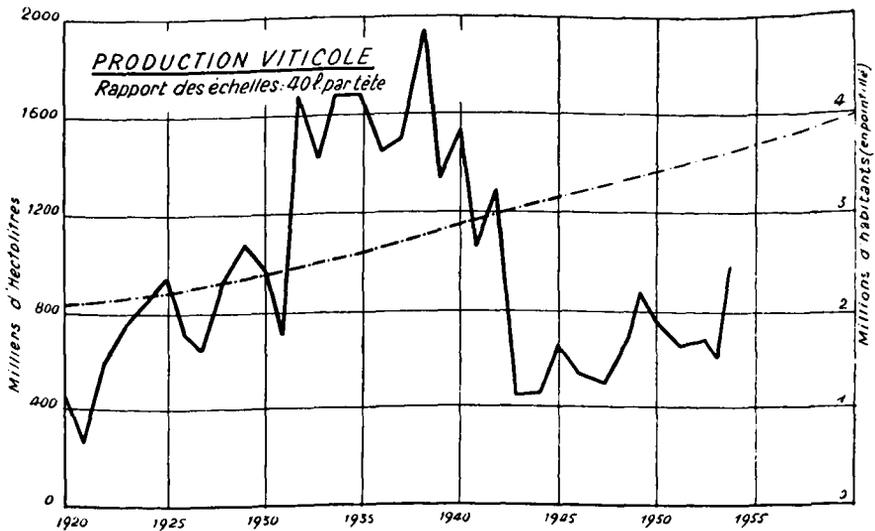
production de 1938 : 1.950.000 hectolitres

production de 1943 : 420.000 hectolitres.

La majeure partie du vignoble a dû être arrachée, mais il est aujourd'hui presque entièrement reconstitué. Bien qu'une bonne partie des surfaces ne soit pas encore en production, la courbe remonte et atteint en 1955 environ 1.100.000 hectolitres.

Par l'effet d'une mauvaise politique viticole en France, la production du vin est décriée. La Tunisie pour sa part s'est montrée sévère dans la sélection de ses cépages, elle a rigoureusement limité ses surfaces, elle a soigné sa vinification (1). Elle ne produit pas des Bordeaux ou des Bourgogne, sans doute : mais la qualité de ses vins courants étonne les visiteurs français.

(1) Tout un réseau de caves coopératives modernes a été créé depuis six ans.



Vendanges dans la plaine du Mornag

(Photo J. L. Combès)

Personne ne peut nier les méfaits sociaux de l'alcoolisme, ni le coût qui pèse sur les finances françaises pour distiller les excédents de vins comme de bien autres productions agricoles. La Tunisie et les viticulteurs de ce pays, qui ont de leur plein gré mené une politique de mesure et de sagesse, n'ont pas le sentiment de partager en ce domaine une quelconque responsabilité.

La Tunisie produira à son plafond 1.500.000 ou 1.800.000 hectolitres de vin. Peut-être l'extension de la production de raisin de table, et la

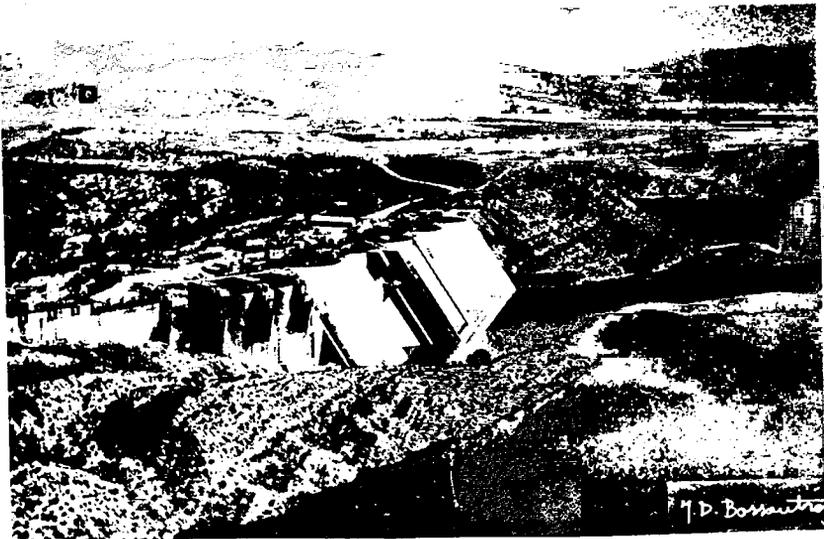
fabrication de jus de raisin pourraient contribuer à réduire les excédents : le transfert n'ira jamais très loin. Et du fait de leur qualité, les vins tunisiens auront toujours une certaine priorité sur le marché de Sète ou de Bercy : toute difficulté ne sera pas pour autant écartée, mais l'on peut penser que la sagesse portera ses fruits.

Comme le rappelle souvent le Président Michel, la viticulture est, en Tunisie, la culture « sociale » par excellence, en ce sens qu'elle emploie beaucoup de main-d'œuvre. Elle tient à ce titre une place particulière dans un pays qui ne sait que faire des bras inemployés. Le million d'hectolitres de vins de Tunisie à absorber annuellement est peu de chose pour la France à côté des 60 ou 80 millions d'hectolitres de la production métropolitaine ou algérienne : par contre, les milliers de travailleurs auxquels le vignoble assure la vie est beaucoup pour la Tunisie.

L'irrigation

On serait tenté d'écrire en sous-titre : « ou le mirage de l'eau ». Bien sûr, l'eau c'est la vie, dans la steppe : la boisson de l'homme, l'abreuvement du troupeau, l'arrosage des arbres ou du carré de jardin (quand il existe !...). Mais il ne faut pas se laisser prendre au mirage : l'eau est la « condition », elle n'est pas la « solution » par elle-même (1).

Le barrage du Mellègue déversera dans le périmètre de la Basse



Barrage de Nebeur sur l'Oued Mellègue — Début de la mise en eau (mars 1954)
(Photo J. D. Bossoutrot)

(1) Tout ce qui est dit ci-après concerne les « périmètres d'irrigation ». Les réserves ou critiques ne concernent pas les « points d'eau » (puits, citernes, forages de faible débit, sources...) qu'il faut multiplier au maximum, et dont le rendement est très rapide. Le seul problème que posent ces points d'eau est celui de leur entretien, que les usagers négligent à peu près régulièrement.

Medjerdah, aux époques convenables, des dizaines de millions de mètres cubes d'eau par an. Les forages effectués depuis dix ans dans le Centre et le Sud font sortir de terre, eux aussi, des dizaines de millions de mètres cubes par an. Mais encore faut-il utiliser cette eau, en faire un usage techniquement et économiquement valable. C'est à ce point que commence la difficulté.

A un pasteur du centre on demande de renoncer au nomadisme séculaire et de se fixer dans un périmètre. Il regardait paître son troupeau ou le guidait sur les routes; à la rigueur dans les bonnes années, il labourait, semait et attendait la moisson. Maintenant, on lui demande de rester sur place, de travailler tous les jours, et parfois la nuit lorsque la saison ou son tour d'eau l'impose. On lui demande en somme de modifier de fond en comble sa manière de vivre et même, en un sens, sa conception de la vie, diffuse en lui au plus profond de ses instincts et de son hérité.

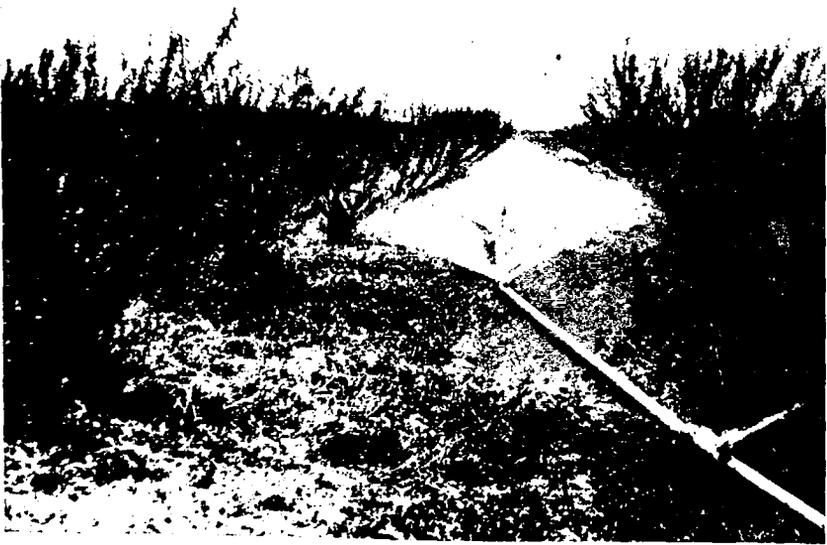
A un agriculteur de la Basse-Medjerdah qui, depuis des années, cultive mécaniquement ses céréales, on propose d'entreprendre des cultures riches : fourrage, maraîchage. En somme on lui demande de substituer au blé — dont la culture est techniquement sans grande surprise, et commercialement sûre — une culture, plus « riche » sans doute, mais qui, à ses yeux, est surtout riche en aléas : aléas techniques, aléas commerciaux (écoulement, prix), aléas sociaux (main-d'œuvre). C'est attendre de notre agriculteur un esprit d'aventure, ou au moins d'entreprise, qui, par tradition, n'est pas la qualité maîtresse de son état.

Avec l'eau ne jaillit pas automatiquement la prospérité, mais la difficulté. L'eau, en effet, est trop rare en Tunisie, surtout dans le Centre et le Sud, pour que puisse être toléré le gaspillage : il faut l'utiliser à plein et bien l'utiliser. Difficultés foncières, d'abord : presque toujours, la pleine utilisation exigerait de remembrer ou de redistribuer les terres dans un certain rayon du point d'eau. Difficultés techniques ensuite : les cultures à entreprendre sont fonction de trois éléments naturels indissociables : le climat, le sol, l'eau (1), auxquels il convient d'en ajouter un quatrième, plus difficile encore à dominer : l'homme. Difficultés financières aussi : pour irriguer, il faut des pompes, des réservoirs, des canaux étanches; il faut aussi niveler le sol de façon particulièrement soignée, ce qui exige souvent des travaux importants (2).

Toutes ces difficultés — et bien d'autres encore, psychologiques, agronomiques, commerciales... — ne sont pas surmontées en un jour. Les spécialistes comptent dix ans pour obtenir sur un grand périmètre une irrigation sérieuse, et l'optimum n'est jamais atteint. Dans le

(1) Longues études nécessaires : ces trois éléments se combinent suivant leurs qualités ou leurs défauts; leur résultante fera interdire certaines cultures, poussera à en conseiller d'autres. Il restera alors à convaincre et à éduquer les irrigants qui sont souvent des « irrigants malgré eux »; il y faut du temps et une obstination patiente.

(2) On compte dans la basse Medjerdah que, pour faire les choses correctement, il reste, après la pose des canaux, à dépenser au moins 200.000 francs par hectare.



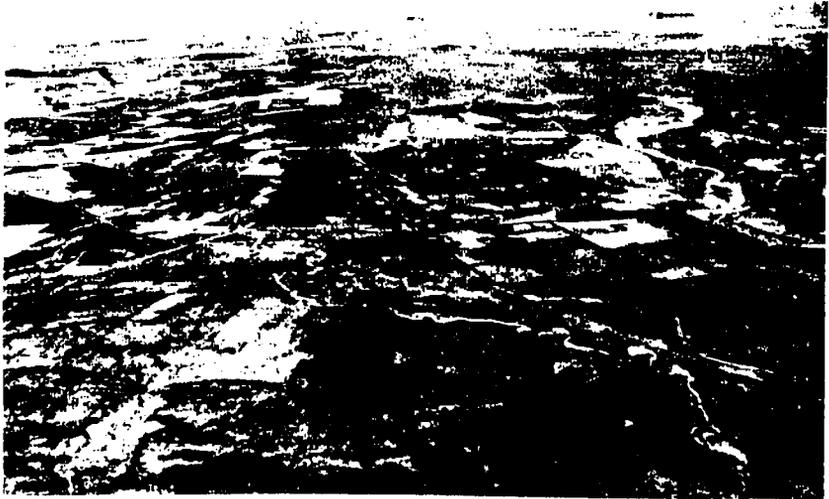
Vergers de pêchers Mayflower dans le périmètre d'irrigation
de la vallée de la Medjerda



Cultures fourragères dans le périmètre de mise en valeur
de la vallée de la Medjerda. — Planche mise en eau.

Centre et le Sud, de nombreux puits sont restés plusieurs années inutilisés pour des raisons diverses; certains le sont encore; l'eau utilisée ou mal utilisée, dans ces régions, qui en sont pourtant si démunies, représente la valeur d'un grand barrage.

La controverse est inévitable : certains, vivant dans le présent, pensent que, même mal employées, les ressources d'irrigation doivent être mises sans condition à la disposition de ceux qui vivent autour du point d'eau; d'autres, inquiets de la limite étroite des ressources en eau et soucieux d'un avenir plus lourd que le présent, voudraient, avant d'ouvrir les vannes, avoir l'assurance que l'eau sera bien employée, profitera au maximum de familles. Je me classe parmi les inquiets de l'avenir. Trois raisons me paraissent justifier cette position : la première c'est que les travaux hydrauliques cou-

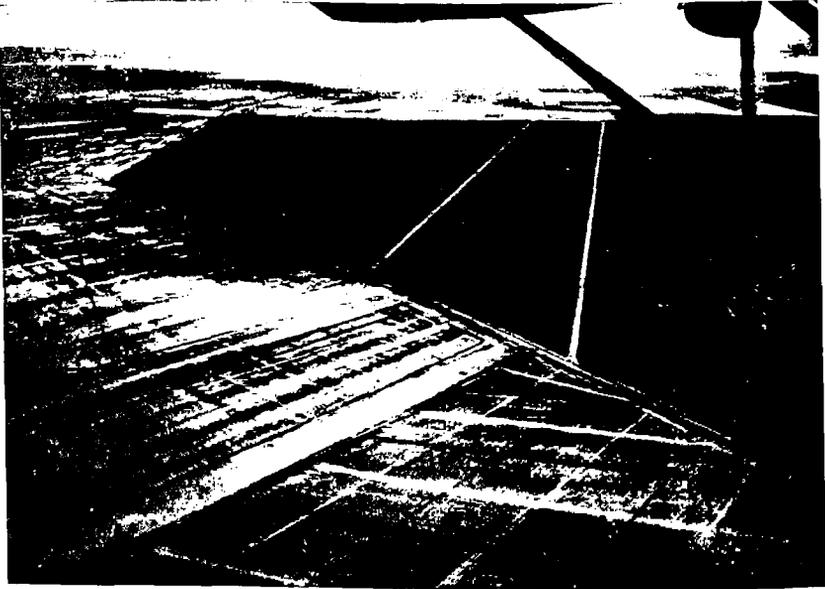


Lotissement irrigué d'Ain-bou-Mourra, près de Sbikha (Kairouan)
(les points blancs sont les maisons d'attributaires)

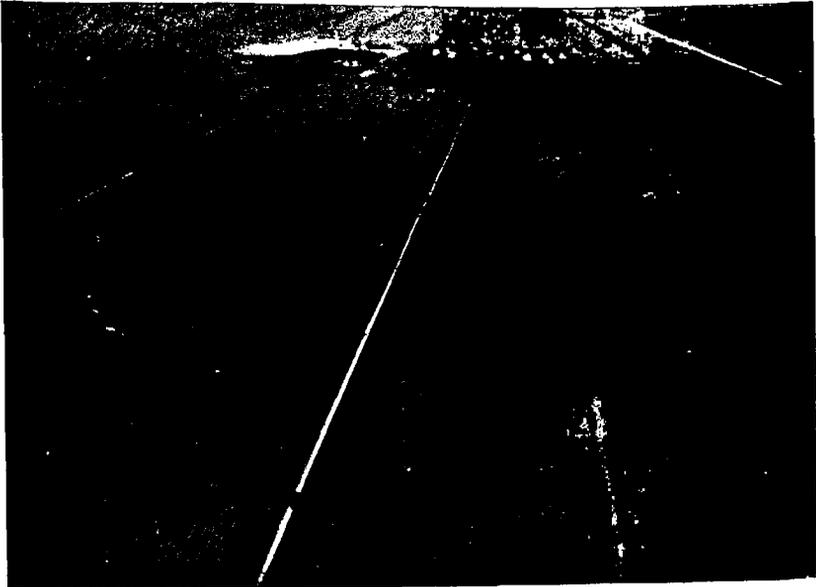
(Photo Cuny-G.A.O.A.)

tent très cher et que l'Etat français ou tunisien ne fait pas des sacrifices financiers à l'avantage de quelques-uns, mais si possible au profit du plus grand nombre; la seconde raison, c'est que l'irrigation mal conduite peut faire plus de mal que de bien; la troisième raison c'est que, sous un climat sec, l'eau est un bien trop précieux pour que les pouvoirs publics se désintéressent des conditions d'utilisation.

Une seconde controverse naît tout naturellement de la première. Si les individus ne sont psychologiquement pas mûrs pour pratiquer l'irrigation dans des conditions satisfaisantes, ne serait-il pas plus efficace, lorsque l'on se trouve sur des terres collectives ou des ter-



Travaux d'assainissement dans la plaine de la Mabtouha : 3.000 hectares sacrifiés, inondés sur la photo, ont permis d'assainir 7.000 hectares ainsi rendus à la culture.



res « habous » (1), d'entreprendre sous la forme collective ou coopérative — peu importe le mot, c'est le résultat qui compte — les formes de culture intensive auxquelles l'eau devrait donner naissance !... Ce débat doit être dépouillé de tout élément passionnel, de tout arrière-plan politique : il se place sous l'angle purement technique du résultat. Les solutions peuvent varier avec les cas d'espèce, et une conciliation entre les thèses individualistes et les thèses communautaires est possible : donner à chaque chef de famille son « jardin » irrigable, mais réserver au groupe, quelle qu'en soit la forme, une part suffisante pour fournir un travail salarié à ceux qui manquent d'initiative ou qui ont de l'ardeur au travail, et pour assurer la constitution de réserves fourragères nécessaires à la sauvegarde du troupeau. La découverte de l'eau fait naître des convoitises, avive ou suscite des litiges fonciers, dresse les fractions ou les individus les uns contre les autres : en certains lieux, l'exploitation par groupe serait impossible, en d'autres cas, elle pourrait être la solution de transaction; presque partout, elle pourrait être, sous la forme du compromis proposé, une solution efficace, et l'exploitation de groupe pourrait servir de pilote. Mais une condition primordiale doit être remplie : la présence d'un animateur honnête et efficace; c'est peut-être ce qui peut donner à cette solution un caractère d'utopie. En ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, tout est affaire de cadres, ayant les pieds sur terre, la foi au cœur, et une dose de volonté touchant à l'obstination. La Tunisie saura-t-elle dégager ces cadres dont dépend pour une large part son avenir ?... Si elle ne les trouvait pas rapidement, il ne faut pas craindre de le dire : l'irrigation serait, en dépit des préjugés, une des formes les plus coûteuses et les plus décevantes de la mise en valeur.

Il faut d'ailleurs s'entendre sur le sens du mot « irrigation ». On peut distinguer — qu'on pardonne cette terminologie — une petite irrigation et une grande irrigation. La « petite irrigation », c'est celle qui consiste à donner en période de sécheresse quelques centimètres d'eau à des arbres fruitiers, à des pieds de vigne, à des plantes menacées de dessèchement : la consommation d'eau est faible à l'hectare (2), elle est très irrégulière dans le temps, et, si l'irrigation devait se borner là, elle ne justifierait pas les dépenses de l'Etat. La « grande irrigation », c'est celle des cultures maraîchères, des cultures fourragères, celle aussi du riz ou du coton si les essais entrepris ou à entreprendre sont favorables, ou encore celle du maïs et du sorgho dont certains se préoccupent : c'est une irrigation très étalée dans le temps, employant des doses massives, qui justifie qu'on entreprenne des forages, qu'on construise des barrages, qu'on édifie des réservoirs, qu'on développe des kilomètres de canaux. Cette grande irrigation, systématique et non seulement d'appoint, est

(1) Ceci est valable aussi bien pour les forages que pour les épandages de crues d'une certaine surface.

(2) Sauf cas d'irrigation systématique : lorsqu'on donne à des orangers 500 millimètres d'eau par an, ce n'est plus de la petite mais de la grande irrigation.

encore rare en Tunisie : elle est le plus souvent individuelle, artisanale en quelque sorte, surtout cantonnée dans le Cap-Bon et autour de Tunis. Quelques pionniers l'ont entreprise dans la Basse Medjerdah avec l'aide du « Commissariat à la Mise en Valeur de la Vallée de la Medjerdah » dont les efforts doivent être soulignés et recevront, j'espère, un jour leur récompense. Mais, dans l'ensemble, on peut dire qu'autour des multiples forages effectués depuis dix ans (1) dans les périmètres d'irrigation équipés à grands frais, presque tout reste à faire pour atteindre la « grande irrigation ».

J'ai déjà indiqué les raisons (psychologiques, techniques, agronomiques, financières, commerciales, fiscales aussi) qui limitent dans le présent l'utilisation de l'eau. Il est inutile de s'y appesantir. Chaque cas pose un problème particulier, qui est presque toujours un problème d'encadrement local, et d'organisation des débouchés : l'eau reste inutilisée ou mal utilisée, mais périodiquement le troupeau ovin dépérit faute de réserves fourragères, les statistiques commerciales enregistrent des importations de concentrés de tomates qui correspondent à 1.000 hectares de tomates, des milliers d'hommes restent inemployés à proximité des zones irrigables. Personne ne peut être incriminé individuellement, ni l'ingénieur qui travaille plus vite que n'évoluent les éventuels utilisateurs, ni le cultivateur qui préfère la certitude du blé aux aléas du maraîchage, ni le conserveur qui hésite à acheter la matière première s'il n'est pas assuré de vendre le produit transformé, ni même l'Etat qui facture l'eau à un prix élevé parce qu'il en vend trop peu : mais en définitive, chacun attend que le voisin se décide au mouvement, la progression est lente alors que la population monte, avec chaque année, des dizaines de milliers de bras à employer et de bouches à nourrir.

L'eau ne donne pas la vie par elle-même : elle est le catalyseur qui permet de donner leurs fruits à de multiples efforts conjugués. On représente l'eau, dans les discours et les programmes, comme l'élément essentiel de la mise en valeur. En constatant les progrès trop lents de l'irrigation, on serait bien tenté de regarder l'eau comme la condition et l'organisation comme le facteur essentiel.

Quant à fournir des chiffres sur les résultats de l'irrigation, c'est à peu près impossible. Dans ce que j'ai appelé la petite irrigation, il est malaisé de discerner quelle part des résultats est imputable à l'eau d'appoint. Dans la grande irrigation, le nombre élevé de petits irrigants et la diversité des produits ne permettent pas d'avancer des chiffres valables, d'autant plus que l'auto-consommation et le commerce localisé absorbent une grande part de la production. Ces incertitudes rendent difficile l'étude sérieuse des graves problèmes que soulève l'irrigation. Il est possible de fournir des statistiques sur les millions dépensés par l'Etat, sur le nombre de forages effectués, les

(1) Les oasis constituent une exception : l'eau y est en général assez bien utilisée, les populations ont traditionnellement le « sens de l'eau ».

kilomètres de canaux posés, sur le nombre de litres-seconde mis à jour. Mais le chiffre se dérobe lorsqu'il s'agit d'étudier les mètres cubes utilisés, les tonnages de produits obtenus, les millions ajoutés au revenu national, la population dont la vie est assurée par l'eau.

Malgré tout, il faut aller de l'avant, résoudre patiemment les problèmes que pose chaque point d'eau, chaque périmètre, faire en sorte que le mirage de l'eau devienne un jour une réalité génératrice d'emploi et de vie; l'avenir en aura grand besoin, et l'eau — jamais on ne répètera assez — est trop précieuse pour être gaspillée.

L'élevage

L'élevage, comme l'irrigation, se prête mal à la statistique. Les seuls chiffres régulièrement établis sont les effectifs du gros bétail (1), les abattages à Tunis, les importations et exportations des produits de l'élevage. Aucune évaluation méthodique n'a jamais été effectuée pour la production animale : viande, produits laitiers, œufs, laine, poils de chèvre ou de chameau, cuirs et peaux.

Lors de l'établissement du second plan quadriennal, la Sous-Commission de l'Élevage a tenté une approximation; la valeur du cheptel était chiffrée entre 50 et 60 milliards pour ce qui concerne le gros bétail, et la production était évaluée à un peu plus de 20 milliards pour les mêmes catégories animales.

Ces chiffres, résultant d'une évaluation prudente et incomplète, montrent l'importance de la production animale : si l'on y ajoute les produits de basse-cour, elle représente probablement plus de deux fois le montant de la production oléicole ou de la production minière; l'élevage vient au second rang des activités tunisiennes, après la céréaliculture.

L'importance économique de l'élevage est d'ailleurs complétée par sa valeur sociale : les grands troupeaux tiennent une place très réduite dans l'ensemble, et 95 % du cheptel appartient à des Tunisiens.

L'élevage mérite donc, dans les projets du plan, une particulière attention : c'est certainement le secteur où les milliards nouveaux pourraient être le plus aisément donnés au revenu national. Mais ce qui fait la valeur sociale de l'élevage fait aussi sa difficulté technique : dispersion du troupeau entre des dizaines de milliers de propriétaires, difficulté d'agir sur les éleveurs et les pasteurs qui constituent un milieu particulièrement attaché à ses habitudes et à ses préjugés.

En réalité, la part donnée à l'élevage dans les programmes de financement a toujours été très faible, pour la bonne raison que, si faibles qu'ils soient, les crédits n'étaient pas intégralement dépensés,

(1) Bovins, ovins, caprins, porcins; chevaux, mulets, ânes, chameaux. Aucune étude n'a été publiée sur le bétail de basse-cour.

et que, pendant plusieurs années, l'essentiel de la dépense a consisté en constructions de stations de monte et en achat de géniteurs.

Si l'on cherche les raisons de cette insuffisance, on doit admettre que ce ne sont pas 20 ou 25 vétérinaires, si dévoués que soient certains d'entre eux, qui pourraient mener à bien une pareille tâche. Il faut reconnaître en second lieu qu'il est arbitraire de séparer l'élevage des autres activités agricoles : sauf dans quelques rares exploitations spécialisées, l'élevage ne peut être traité comme une production autonome; le grand problème de l'élevage en Tunisie c'est celui de l'alimentation (1), et cette considération devrait contribuer à abattre les frontières entre les services locaux de l'agriculture. Enfin, pour atteindre le fond du problème, il est trop évident que le concours de l'éleveur est la condition de toute amélioration : il n'est pas simple de l'obtenir. Dans un pays où le bétail est un élément important de l'épargne paysanne, il est difficile de faire comprendre que la « surpâturation » et l'entretien de bêtes en surnombre constituent une très mauvaise opération : dans un climat aussi inégal que celui de Tunisie, cette épargne devient tôt ou tard une « monnaie fondante ».

Ce sont surtout l'élevage bovin et l'élevage ovin qui doivent retenir notre attention : ce qui peut être dit des moutons est valable pour les chèvres, avec la particularité que celles-ci, d'un grand intérêt pour leur propriétaire, sont pour la collectivité un véritable fléau.

L'élevage bovin est relativement stable : l'effectif normal se situe entre 450.000 et 500.000 têtes ; le maximum a été atteint en 1942 avec 554.000 têtes; l'effectif actuel est proche de 500.000. Mais les chiffres ne suffisent pas : il faut tenir compte de la qualité des bêtes. Depuis trente ans, les bovins servent de moins en moins au trait; de plus en plus, ce sont les produits qui intéressent l'éleveur, et les croisements de races européennes (lait et viande) avec des zébus (résistance au climat) finiront par créer une race nord-africaine, ou du moins des bêtes de type nord-africain. Cette évolution, impossible à traduire en chiffres, contribue à accroître la valeur du troupeau bovin et le montant de la production annuelle. L'équipement de zones d'irrigation et les cultures fourragères qui y sont indispensables donneront à l'élevage bovin, notamment dans la vallée de la Medjerdah, des possibilités nouvelles.

Deux considérations peuvent néanmoins freiner cette expansion. D'abord, une considération d'ordre social : l'éleveur est prisonnier de son personnel et les grèves agricoles déclenchées depuis le printemps ont eu, en ce domaine, un effet particulièrement néfaste. Ensuite, des considérations d'ordre commercial : le prix du lait et les garanties d'écoulement.

(1) Il est vain de sélectionner les races et de les améliorer si le problème de la nourriture n'est pas résolu : la plupart du temps les bêtes de race pure sont d'ailleurs plus fragiles que de bons vieux bâtards endurcis au climat et résistants mieux à la faim. En fin de compte d'ailleurs, la sélection ne touche qu'une part infime du troupeau.



Tous les ans, sont mis en vente les produits
de l'établissement d'élevage de Sidi-Tabet : des zébus « Nellore »

(Photo E. Montefiore)

Le développement de l'élevage bovin est étroitement lié à la définition et à l'application d'une politique laitière. Comme il ne peut être question d'atteindre en Tunisie les prix hollandais et danois, cette politique doit d'abord comporter une protection. Les produits laitiers importés annuellement (lait concentré, beurre, fromage) représentent encore 40 à 50 millions de litres de lait : la moitié au moins pourrait céder la place à la production locale si celle-ci était sainement organisée. L'organisation du marché laitier suppose d'autre part des chaînes de ramassage avec installations de froid, la transformation des excédents en beurre, le stockage de lait stérilisé : cette organisation exigera inévitablement un contrôle strict du marché du lait (1).

Il y a également beaucoup de progrès à réaliser dans le domaine de la viande et des cuirs. La modernisation des abattoirs et la réforme des méthodes d'abattage (problème délicat : incidences religieuses) sont un élément important, sans parler des circuits commerciaux et du monopole abusif des chevillards.

L'élevage ovin est plus important encore et les améliorations à y apporter exigeront de longues années. L'élevage nord-africain est caractérisé par des hécatombes périodiques dues à la sécheresse : de climat plus inégal que l'Algérie et le Maroc, la Tunisie est encore

(1) Ce contrôle a des incidences sociales non négligeables : la distribution du lait en ville constitue un « petit métier » qui fait vivre des centaines de distributeurs cyclistes (la bicyclette est souvent remplacée par le tricycle à moteur : ce qui montre que le métier est fructueux).



Pâturage du Centre

(Photo J. L. Combès)



Dans les années de sécheresse, des centaines de milliers de moutons remontent vers le Nord.

(Photo J. L. Combès)

plus sévèrement touchée. Quelques chiffres relatifs au troupeau ovin montreront l'importance de ces hécatombes périodiques :

1930 : 2.976.000 têtes — 1931 : 1.941.000 têtes — perte : 35 %

1937 : 3.333.000 têtes — 1938 : 2.316.000 têtes — perte : 30 %

1945 : 2.976.000 têtes — 1946 : 1.788.000 têtes — perte : 40 %

1952 : 3.420.000 têtes — 1953 : 2.872.000 têtes — perte : 16 %

Ces indications concernent, dans chacun des quatre cas, deux années consécutives, mais l'écart peut porter sur plusieurs années et est alors plus large encore :

1942 : 3.678.000 têtes — 1948 : 1.587.000 têtes — perte : 57 %

Au nombre de bêtes disparues, il faudrait encore, pour mesurer plus exactement la perte, ajouter la diminution de valeur des bêtes qui survivent ; diminution du poids et de la qualité des carcasses et des toisons. Un calcul effectué sur une moyenne de vingt ans ferait apparaître une perte annuelle de deux ou trois milliards de francs.

Ce sont bien entendu les régions pauvres qui sont les plus touchées en pareil cas. Une étude sur cinq années illustrera les effets de la sécheresse sur les effectifs et la localisation du troupeau ovin :

OVINS, NOMBRE DE TETES EN MILLIERS					
	1935	1936	1937	1938	1939
Tunis, Bizerte, Cap-Bon	231	292	293	316	345
Région nord-ouest	221	310	337	334	340
Le Kef, Maktar	307	407	418	290	327
Sousse, Mahdia, Sfax	677	703	581	458	469
Sud et oasis	292	247	137	131	183
Gafsa, Kasserine, Kairouan	1.481	1.555	1.567	787	1.023
Total.....	3.210	3.514	3.333	2.316	2.697

En deux ans, l'effectif total tombe de 34 %. Mais l'évolution est très différente suivant les régions :

- les régions du Centre et du Sud perdent plus de la moitié de leur troupeau;
- les régions du Kef et du Sahel perdent un tiers;
- les deux régions du Nord gagnent à elles deux près de 250.000 têtes par suite de la remontée d'un certain nombre de troupeaux du Sud et du Centre vers le Nord.

Les deux gros caïdats « moutonniers » sont les principales victimes de ces brusques hécatombes :

- celui de Sbeitla passe de 370.000 têtes à 184.000.
- celui des Hammama passe de 426.000 têtes à 152.000

Lorsqu'on songe d'autre part que dans ces régions, la sécheresse anéantit tout espoir de récolter des céréales, on mesure la misère qui peut y régner en pareille occurrence. Il ne reste plus, en fait de

ressource, que l'arrachage de l'alfa, pour ceux qui n'ont pas transhumé vers le Nord, et depuis les années récentes, les arbres, surtout l'olivier qui résiste bien à la sécheresse. Mais pour planter, il ne faut pas avoir besoin de transhumer, aussi le développement de l'arboriculture est-il lié pour une large part à la stabilisation du troupeau.

Pour atteindre ce but, trois solutions sont possibles :

- la constitution de réserves fourragères, soit avec des fourrages apportés du Nord, soit en réservant au fourrage une partie des épandages de crues et des forages;
- la régénération des pâturages, grâce à un système d'enclos et de rotation; une expérience est en cours à l'Office de l'Enfida; d'autres devraient être réalisées dans les terres collectives du Centre et du Sud, à l'instar de ce qui a été fait au Maroc;
- la plantation de cactus inermes, notamment aux flancs des djebels avec des banquettes de retenue d'eau.

Qu'il s'agisse d'épandage de crues, d'enclos fermés par des cactus, ou de plantations de cactus inermes, ce n'est pas tant le financement qui est indispensable, mais le goût du travail et la discipline. Ici encore nous aboutissons à cette constatation que la mise en valeur du Centre et du Sud est surtout affaire de foi, d'organisation et d'autorité. L'argent n'est qu'un élément second qui facilite les réalisations; ce qui est plus que tout indispensable, c'est de trouver les cadres qui réaliseront cette grande œuvre.

L'alfa

L'alfa est, sans nul doute, une production agricole, mais pas tout à fait comme les autres : jamais l'on est parvenu à assurer artificiellement la reproduction de l'alfa et, à en juger par les calendriers différents présentés selon les besoins de la cause, il semble que sa reproduction s'entoure encore de quelque mystère. Cette impuissance de l'homme est irritante, et à certaines époques il serait avantageux de pouvoir régénérer artificiellement les nappes alfatières; mais, contrepartie qui a son prix, c'est cette impuissance même qui a jusqu'à présent fait bénéficier l'Afrique du Nord d'un monopole. L'Algérie est le principal producteur, suivie de la Tunisie, puis du Maroc qui s'y est intéressé plus tardivement; loin derrière, vient la Libye; enfin, des quantités peu importantes sont récoltées en Sicile et en Espagne, mais sont sans effet sur le marché.

Face à ce monopole de production s'est constitué un quasi monopole d'utilisation : deux usines françaises et une usine algérienne représentent peu de chose à côté des usines écossaises ou galloises. Cette situation s'explique : sur le continent, le papier d'alfa est un papier de luxe, apprécié notamment pour les impressions polychromes, tandis que le papier d'alfa est couramment utilisé à l'impression dans les territoires britanniques.

La lutte des deux monopoles peut parfois prendre un tour aigu, comme cela s'est produit il y a trois ans. Fort heureusement, la concurrence des pâtes de bois maintient cette lutte dans des limites as-

sez étroites; fort heureusement aussi, l'appartenance des principaux territoires producteurs à une même zone monétaire évite à ce marché de subir, en plus de rivalités assez désordonnées entre les groupes commerciaux les bouleversements qui pourraient résulter, au seul profit de l'acheteur unique, de manipulations monétaires.

L'alfa a eu, à certaines périodes, une grande importance économique pour la Tunisie : en 1951 par exemple où, par la conjugaison de l'exploitation abusive des nappes et de prix exceptionnellement élevés, les 171.000 tonnes exportées vers l'Angleterre ont fait rentrer en Tunisie plus de cinq milliards de francs. Mais ces chiffres constituent une pointe anormale de la conjoncture ainsi qu'en témoignent ceux relatifs aux années voisines :

EXPORTATIONS D'ALFA							
	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954
Tonnages en 1.000 tonnes	152	143	142	171	90	66	70
Valeurs en millions de frs.	1.100	1.400	1.800	5.500	3.500	900	900

Pratiquement, l'exploitation normale devrait procurer entre 100.000 et 120.000 tonnes d'alfa exportable. Au delà de ce tonnage, le risque d'approvisionnement des nappes et le risque d'érosion des sols commandent d'être doublement prudents.

Mais le principal intérêt de l'alfa n'est pas économique : il est d'ordre social. La majeure partie des nappes est située dans les terres collectives, l'arracheur d'alfa est en Tunisie un travailleur indépendant, et l'arrachage fournit à une masse importante de semi-nomades du travail pendant six ou huit mois de l'année (1). Il convient de maintenir ce régime, préférable du point de vue social au régime algérien de l'adjudication des nappes.

A de nombreuses reprises a été proposée la constitution d'un monopole d'exportation de l'alfa ou d'un Office de l'alfa. Ce serait probablement une erreur, car cette organisation officielle n'aurait pas la souplesse du commerce privé. La constitution d'une sorte de front commun pendant la période de chute des cours en 1952 et 1953 a montré les difficultés et les inconvénients d'une politique concertée, sa rigidité incompatible avec les fluctuations de la conjoncture, son inaptitude à saisir les occasions favorables. Par contre, une action pourrait être profitable sur le plan interne : surveillance plus

(1) La détresse des régions du Centre pendant l'hiver 1954-55 provient pour une large part de la sécheresse. Elle provient aussi de la faiblesse du marché de l'alfa : au lieu des 2 ou 3 milliards de francs des années 1950 à 1952, l'alfa a procuré au cours de cet hiver, du fait de circonstances diverses (faibles arrachages dus à l'insécurité, appauvrissement des nappes, cours déprimés) un revenu de 300 ou 400 millions seulement dans la zone alfatière.

stricte des marchés, contrôle des peseurs jurés, sauvegarde des nappes.

Reste le problème de la transformation : nombreux ont été les projets de construction d'une fabrique de pâte ou de papier d'alfa. Des obstacles techniques, en particulier l'approvisionnement en eau se sont jusqu'ici opposés à la réalisation de ces projets. Il n'est pas impossible que l'affaire puisse devenir viable. Mais trois difficultés doivent être surmontées : d'abord l'approvisionnement en eau, et l'évacuation des eaux usées sans dommage pour les riverains de l'aval; en second lieu la détermination du prix d'achat de l'alfa; en troisième lieu, l'écoulement de la production sur les marchés acheteurs en concurrence (ou en accord ?...) avec les usines britanniques. Malgré les aléas techniques et commerciaux, malgré l'importance des investissements — qui se chiffrent en milliards, ce qui représente une très grosse dépense par travailleur employé — l'affaire vaut d'être étudiée de très près.

La mise en valeur du Centre et du Sud

J'ai évoqué cette question à l'occasion de l'étude des diverses productions : blé dur et orge, oléiculture, arboriculture fruitière, irrigation, élevage, alfa. L'étude des mouvements de population a, d'autre part, situé la question sur son véritable plan : il s'agit d'assurer à des centaines de milliers d'hommes l'espoir et la vie.

M. Cuny, chef du Service du Paysanat au Ministère de l'Agriculture, a exposé, il y a quelques mois, ces problèmes avec une parfaite clarté (1). Je souscris tout à fait à ses vues, et j'insiste tout particulièrement sur deux d'entre elles :

- la mise en valeur du Centre et du Sud est avant tout un problème humain;
- la mise en valeur dans ces régions est presque toujours complexe : elle doit allier harmonieusement la culture céréalière bien comprise, la plantation, la pleine utilisation de l'eau, la sauvegarde du troupeau; il est rare que l'une seule de ces œuvres puisse assurer la vie d'une région ou d'un groupement humain.

La technique la plus parfaite serait impuissante si elle se situait hors du contexte humain. La technique la plus parfaite pourrait améliorer la situation de quelques-uns de façon temporaire; elle ne résoudrait pas les problèmes du Centre et du Sud si elle ne réalisait pas ses œuvres en étroite union avec les techniques voisines. En divergence totale avec les esprits de corps ou de clocher, en dépit des qualités des techniciens d'une technique particulière, je demeure persuadé que cette mise en valeur complexe dans un milieu souvent difficile est affaire d'animateurs polyvalents. Pour cette raison, la mise en valeur par zones me paraît de beaucoup préférable à la mise en

(1) La remarquable étude de M. CUNY a paru dans le numéro de juin 1955 du Bulletin Economique et Social de la Tunisie, pages 29 à 49.

valeur par services : si les essais qui ont été tentés n'ont pas été très concluants jusqu'à présent (1), c'est peut-être parce que l'on s'est contenté d'une *juxtaposition* de services ou de fonctionnaires, au lieu de réaliser une véritable *subordination* des services à une œuvre qui les dépasse : le plan de mise en valeur de la zone, sous l'impulsion d'un animateur unique, quels que soient son origine, sa nationalité, ses titres et son grade.

Cette conception est évidemment révolutionnaire. Mais si l'on veut conduire la mise en valeur du Centre et du Sud au rythme où croît la population, c'est une véritable révolution qu'il faut réaliser.

Il faudrait, semble-t-il, modifier l'ordonnancement actuel des opérations. Les travaux entrepris dans ces régions laissent parfois l'impression que c'est l'Administration qui travaille sous le regard ou avec l'aide des intéressés : la méthode est forcément coûteuse et peu éducative. A l'inverse, ce sont les intéressés qui devraient travailler, sous le regard et avec l'aide de l'Administration (2).

Lorsque l'Etat veut tout mener par lui-même, il est inévitable qu'il assume tous les frais et que les particuliers se contentent d'attendre les fruits; il en résulte presque toujours des prix de revient élevés par rapport aux fruits escomptés, et il advient même que, les bénéficiaires se désintéressant de ce qui a été entrepris à leur intention, l'Etat doit se charger ultérieurement de tâches qui ne lui incombent pas. Il est certainement plus profitable pour l'avenir de réaliser plus lentement avec le concours actif de l'intéressé que de tout confier à l'Administration et de confirmer les populations dans leur passivité : le Service du Génie Rural s'est ainsi attaché à obtenir des intéressés une aide en travail, mais il faut accentuer encore cette tendance.

La mise en valeur du Centre et du Sud ne peut être réalisée à la cadence nécessaire que par un grand mouvement collectif, par l'effet d'une sorte de mystique : ceux qui, depuis des années, se heurtent à l'inertie des masses souriront peut-être; pourtant, si cette mystique devient un jour possible, c'est parce que le travail qu'ils ont réalisé à grand-peine depuis dix ans commence à porter fruit.

Il apparaîtra alors que, mis à part certains équipements collectifs, la mise en valeur de la steppe n'est pas tellement une question de crédits mais d'encadrement et d'autorité, il faut le répéter comme une rengaine. Entreprise par l'Etat cette mise en valeur coûterait des dizaines de milliards à fonds perdus; réalisée par le travail de ceux qui doivent en profiter, elle coûtera infiniment moins cher et les résultats

(1) Je ne vise pas ici le Commissariat à la Mise en Valeur de la Vallée de la Mejerdah, ni non plus, quoique de création plus récente, l'Office de l'Enfida : je pense au contraire que le travail réalisé par ces deux organismes n'aurait pu l'être dans un système de dispersion des responsabilités et de dispersion des moyens.

(2) C'est ainsi qu'ont été édifiés, aux moindres frais, certains barrages d'épandage de crues dans le secteur de Gafsa. De même l'arrachage de jujubiers à la main par l'Office de l'Enfida peut inciter les voisins à en faire autant, tandis que l'arrachage par l'Etat avec un tracteur de 120 chevaux n'a pas de valeur d'exemple et suppose un apport financier extérieur important.



Canal de dérivation des eaux de crue de l'Oued Kebir, au N.-O. de Gafsa

(Photo Cuny-G.A.O.A.)

Une quinzaine de barrages sur les oueds des caïdats de Gafsa et des Hammamas assurent l'épandage des eaux de crue qui fertilisent près de 23.000 hectares.

seront mieux assurés. Parce que, au fond, ce n'est pas l'action sur la matière qui sera décisive, mais l'action sur l'homme.

Vue d'ensemble de la production agricole

Après avoir étudié isolément les principales productions agricoles, il est bon d'en prendre une vue d'ensemble. Pour comparer et regrouper des productions aussi diverses la méthode des indices est à peu près seule possible.

Le Service Tunisien des Statistiques a établi un indice de la production agricole, en calculant deux séries : l'une est fondée sur la base 1938 = 100, l'autre sur la base moyenne 1935-1939 = 100. C'est la seconde série, dont nous nous servons. Ce choix est dicté par deux motifs : le premier, c'est qu'on doit, en Tunisie, dès qu'il s'agit d'agriculture de raisonner sur une moyenne d'années; le second motif vise la référence 1938 elle-même, très contestable en Tunisie (1).

Sur la base 100 en 1935-1939, la production agricole a évolué comme suit :

1935	126	1940	57	1945	46	1950	105
1936	49	1941	79	1946	85	1951	77
1937	110	1942	76	1947	53	1952	134
1938	79	1943	72	1948	77	1953	139
1939	135	1944	76	1949	166	1954	125

Sans compter l'année 1949 — année exceptionnelle qui marque une pointe décennale — le niveau moyen des dernières années se situe à environ 20 % au-dessus de la moyenne 1935-1939 qui était, il faut le souligner, la meilleure de l'entre deux-guerres. Ce renouveau, venant après neuf années de guerre et de sécheresse, est d'autant plus notable que les terres et les arbres avaient durement souffert de la pénurie et que le vignoble avait été presque anéanti.

Du point de vue technique, cet accroissement de la production agricole au cours des dernières années est très encourageant : il résulte d'une foule d'efforts individuels joint à l'effort collectif entrepris sous l'égide et avec l'aide de l'Etat.

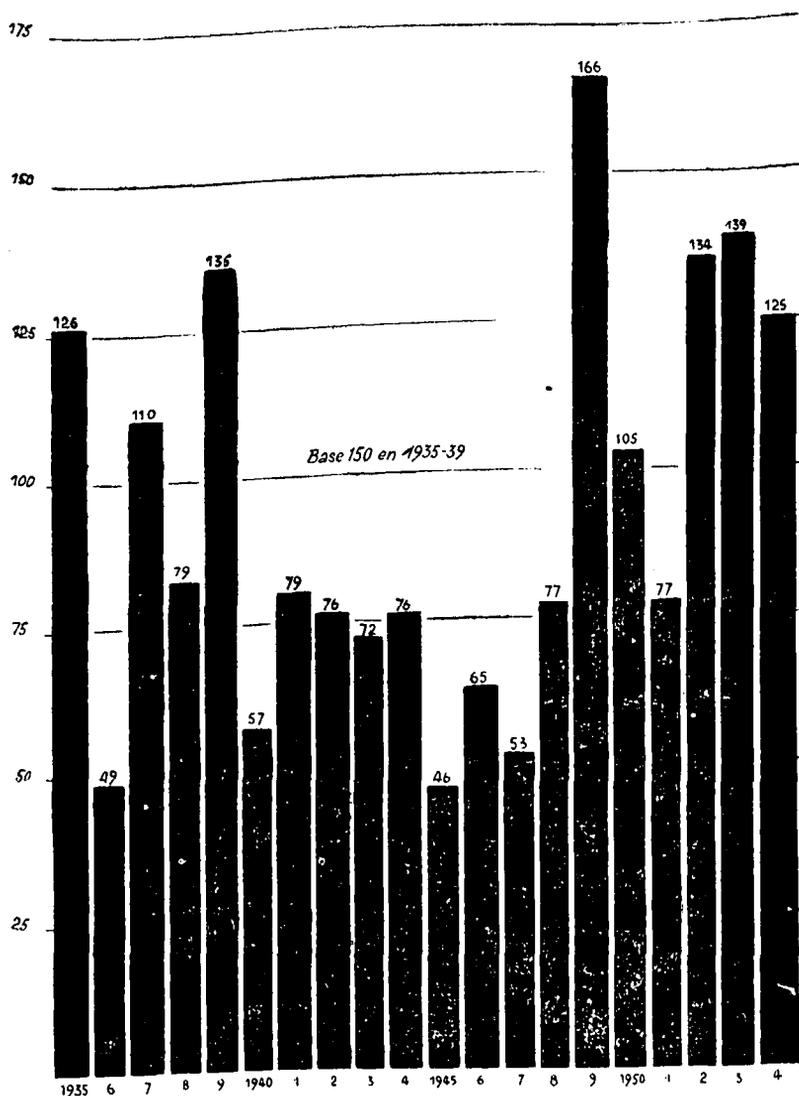
Si l'on devait essayer de caractériser les dernières années dans le domaine agricole par quelques traits, le choix ne serait pas facile :

- le parc de tracteurs et de matériel agricole a été rénové et développé, quelquefois jusqu'à l'excès d'ailleurs;

(1) L'année 1938 a atteint un record pour le vin; par contre, elle a été très mauvaise pour l'orge, l'huile, le troupeau ovin. Des indices établis sur la base 1938 donneraient une vue abusivement optimiste de l'évolution agricole.

PRINCIPALES PRODUCTIONS AGRICOLES

Années	Blé dur	Blé tendre	Orge	Huile d'olive	Vin	Ovins	Bovins	Alfa
	milliers de quintaux			1.000 t.	1.000 hl.	milliers de têtes		1.000 t.
1920..	1.075	350	570	45	500	2.180	540	57
21..	2.098	340	2.500	34	280	2.040	490	17
22..	800	200	400	18	620	1.560	480	21
23..	2.350	350	2.500	22	780	1.450	400	45
24..	1.040	360	550	22	840	1.380	380	78
1925..	2.500	700	1.500	34	920	1.330	370	82
26..	2.900	650	1.920	40	740	2.170	470	90
27..	1.760	450	900	16	630	2.140	490	84
28..	3.230	500	2.750	45	930	2.180	480	64
29..	2.650	700	2.500	65	1.080	2.460	500	98
1930..	2.030	800	1.200	20	1.000	2.980	500	77
31..	2.700	1.100	1.800	31	710	1.940	450	86
32..	3.400	1.350	3.400	55	1.710	2.930	540	66
33..	1.700	800	1.600	60	1.420	3.080	540	61
34..	2.000	1.750	1.500	55	1.700	3.150	440	84
1935..	3.000	1.600	3.100	60	1.700	3.210	440	109
36..	1.200	1.000	750	15	1.430	3.530	540	84
37..	2.800	2.000	2.000	50	1.480	3.380	510	99
38..	2.000	1.800	1.000	25	1.950	2.320	500	129
39..	2.900	2.000	3.000	74	1.300	2.690	480	89
1940..	1.100	1.400	1.000	16	1.550	2.750	480	17
41..	2.000	2.100	1.300	24	1.050	3.280	500	7
42..	2.100	1.700	1.000	34	1.250	3.680	550	6
43..	1.300	720	1.800	42	420	3.260	540	0
44..	1.450	430	1.100	59	430	3.320	530	0
1945..	1.105	820	1.170	4	640	2.980	490	1
46..	1.950	1.300	1.500	15	550	1.790	400	37
47..	1.400	1.100	1.000	15	470	1.810	370	118
48..	1.510	1.010	1.000	42	730	1.590	340	152
49..	3.600	1.800	4.000	105	880	1.880	360	143
1950..	2.800	1.800	2.000	40	770	2.360	400	142
51..	2.000	1.200	500	42	650	3.060	470	171
52..	4.670	2.200	3.400	35	670	3.420	400	90
53..	3.800	2.000	1.800	80	660	2.870	480	66
54..	4.200	1.850	1.700	55	1.000	3.350	480	70
MOYENNES QUINQUENNALES								
1910-14	1.360	110	1.450	19	320	688	199	50
1915-19	1.810	340	1.820	29	410	1.413	324	18
1920-24.	1.470	320	1.300	28	600	1.720	460	44
1925-29.	2.610	600	1.910	40	860	2.060	460	84
1930-34.	2.370	1.160	1.900	44	1.310	2.810	500	75
1935-39.	2.380	1.680	1.970	45	1.570	3.020	490	102
1940-44.	1.590	1.270	1.240	35	940	3.260	520	6
1945-49.	1.910	1.210	1.730	36	650	2.060	390	90
1950-54.	3.490	1.810	1.880	51	740	3.010	450	108



INDICE GENERAL DE LA PRODUCTION AGRICOLE
(Base 100 en 1935-39)

- le vignoble a été presque entièrement reconstitué avec un soin méticuleux dans le choix des cépages;
- la conservation des sols est devenue une préoccupation dominante des agriculteurs comme des services techniques;
- la culture du blé dur a connu un essor qu'attestent les statistiques : la moyenne 1950-1954 est de 45 % supérieure à la moyenne 1935-1939;
- l'effort consenti dans le domaine de l'hydraulique a tenu une

place capitale dans les programmes de financement : barrages, épandages, forages, points d'eau, ont mis à la disposition de l'agriculture en dix ans davantage d'eau, et de beaucoup, que les cent années précédentes;

- les plantations d'oliviers ou d'espèces fruitières ont été poussées au rythme d'environ un million d'arbres par an, et la production a marqué un fort accroissement;
- la capacité des silos à céréales a été presque doublée, l'équipement vinicole et oléicole a été amélioré dans les mêmes proportions.

Mais si tout cela est satisfaisant sur le plan technique, l'insuffisance demeure sur le plan de l'économie générale : dans les quinze années la production s'est élevée d'un cinquième, mais la population s'est accrue d'un tiers.

Néanmoins les travaux ou améliorations réalisés ou en cours de réalisation permettent de compter sur un accroissement très sensible dans les années qui viennent :

- la céréaliculture peut faire de très grands progrès en milieu traditionnel;
- les arbres et les vignes qui sont en terre arriveront progressivement à leur pleine production;
- l'eau disponible, encore très imparfaitement inutilisée, conduira progressivement à la « grande irrigation »;
- l'assainissement améliorera des milliers d'hectares;
- l'organisation des marchés enfin, réalisés pour les céréales et les huiles, à entreprendre pour d'autres productions, valorisera les produits de la terre et favorisera sans nul doute l'extension des cultures.

La production agricole conserve donc une large marge d'élasticité. Mais le progrès en agriculture n'est pas fait seulement de crédits (1); il est fait bien davantage de l'effort et de l'action quotidienne de l'homme, et dans bien des cas, cet effort ne porte ses fruits qu'après plusieurs années.

Il est beaucoup plus difficile d'améliorer l'agriculture que de construire des routes, des écoles ou des barrages. Il est beaucoup plus long de former un bon agriculteur qu'un bon ouvrier qualifié.

Pour ces raisons, l'augmentation de la production réalisée au cours des dernières années, revêt une importance capitale. Mais il est indispensable que ce mouvement s'intensifie et atteigne la masse tunisienne, afin que dans les vingt ans qui viennent la courbe de la production agricole puisse enfin devancer l'ascension de la population.

(à suivre).

Jean VIBERT.

(1) Jusqu'à présent, ce ne sont pas les crédits qui ont limité le progrès, mais les facteurs techniques ou humains. Ceux-ci sont les plus importants : insuffisance numérique des cadres du Ministère de l'Agriculture et aussi des S.T.P., difficulté de trouver des animateurs dans l'agriculture traditionnelle.